



RAPPORT FINANCIER 2018

AU 31 DÉCEMBRE 2018

FINANCIAL REPORT 2018

AS OF DECEMBER 31ST 2018



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA.

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société ENVEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- la note « Fonds commercial » page 8 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note « Ecart d'acquisition » page 14 et la note 2 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux écarts d'acquisition ;
- la note « Provisions pour dépréciation des stocks » page 11 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre groupe, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes consolidés et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 9 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris et Créteil, le 15 avril 2019

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

RAPPORT DE GESTION RAPPORT DE GOUVERNANCE RAPPORT SPECIAL



ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT DE GESTION COMPTES SOCIAUX ET GROUPE ENVEA 2018 A L'ASSEMBLEE GENERALE MIXTE DU 18 JUIN 2019

Mesdames, Messieurs et Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué ce jour en assemblée générale mixte à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale ordinaire

- Lecture des rapports du Conseil d'administration et des Commissaires aux comptes sur les opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2018. Approbation des rapports du Conseil d'administration et des comptes afférents audit exercice. Quitus aux administrateurs.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions de l'article L.225-38 et de l'article L.225-42 du Code de commerce. Approbation du dit rapport.
- Affectation des résultats.
- Démission d'office d'un Administrateur. Nomination d'un Administrateur.
- Jetons de présence.
- Renouvellement de l'autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder au rachat d'actions de la Société.

Ordre du jour relevant de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire

- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions rachetées.
- Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de procéder à des attributions gratuites d'actions à émettre, au profit des salariés et/ou des dirigeants mandataires sociaux de la Société et des identités liées, en vertu des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social en application des plans d'attribution gratuite d'actions autorisés et suppression corrélative du droit préférentiel de souscription des actionnaires.
- Modification de la limite d'âge pour l'exercice des fonctions de Président et de Directeur Général. Modification corrélative des statuts
- Modification de la dénomination sociale. Modification corrélative des statuts.
- Questions diverses.

I. EVOLUTION DES AFFAIRES, DES RESULTATS ET DE LA SITUATION FINANCIERE

1.1.Situation durant l'exercice écoulé.

1.1.1. Situation de la Société ENVEA France.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, notre Société a réalisé un chiffre d'affaires net de 51.737.080 Euros, contre un chiffre d'affaires de 47.055.451 Euros pour l'exercice précédent.

Les produits d'exploitation représentent un montant de 53.348.917 Euros contre 48.836.214 Euros lors de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation s'établissent à 46.242.284 Euros contre 42.462.391 Euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à 7.106.633 Euros soit 13.74 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, contre un résultat d'exploitation de 6.373.823 Euros, soit 13.54 % du chiffre d'affaires, pour l'exercice précédent.

Les charges financières, hors effets de change, représentent 194.842 Euros (0,37% du chiffre d'affaires) contre 160.794 Euros (0,34 % du chiffre d'affaires) pour l'exercice clos le 31 décembre 2017. Les effets de change sur les opérations financières ont un impact négatif de 1.529 Euros, les opérations financières en devises de la société restant à des niveaux faibles. Les intérêts liés aux emprunts s'élèvent à 144.467 € (soit 0,28 % du chiffre d'affaires 2018).

Le résultat financier ressort en une charge de 85.282 Euros contre un produit de 2.199.155 Euros pour l'exercice précédent. La gestion de la trésorerie excédentaire de la Société a généré 20.592 Euros de produits financiers en 2018.

Le résultat exceptionnel est de -43.318 Euros contre 54.340 Euros en 2017.

Après affectation des produits et charges financiers, des produits et charges exceptionnels, le bénéfice net ressort à 5.230.101 Euros contre un bénéfice net de 7.308.371 Euros pour l'exercice précédent.

En application des dispositions de l'article 39-4 et 39-5 du Code Général des Impôts, nous vous informons que les montants comptabilisés concernant la taxe sur véhicules particuliers des sociétés et les amortissements excédentaires s'élèvent respectivement à 11.513 Euros et 45.028 Euros.

Le 1^{er} janvier 2018, la Société a acquis 100% des titres de la société de droit allemand Mercury Instruments GmbH. Cette acquisition permettra au Groupe de répondre à de nouvelles réglementations sur les mesures de mercure dont les effets principaux sont attendus à partir de 2022.

Dans une volonté de fédérer ses équipes et d'uniformiser l'image de sa gamme de produits, le Groupe a adopté une marque commerciale globale **envea™** pour l'ensemble de ses sociétés et produits.

Lors de l'assemblée générale du 15 juin 2018, les actionnaires de la Société ont décidé de modifier la dénomination sociale, « Environnement SA », en « envea ».

Conformément aux autorisations données par ladite assemblée générale du 15 juin 2018, le Conseil d'Administration de la Société a adopté deux plans d'attribution gratuite d'actions, le premier portant sur 24.935 actions et le second dit « démocratique » au bénéfice de tous les salariés du Groupe, portant sur 21.360 actions.

1.1.2. Situation du Groupe ENVEA.

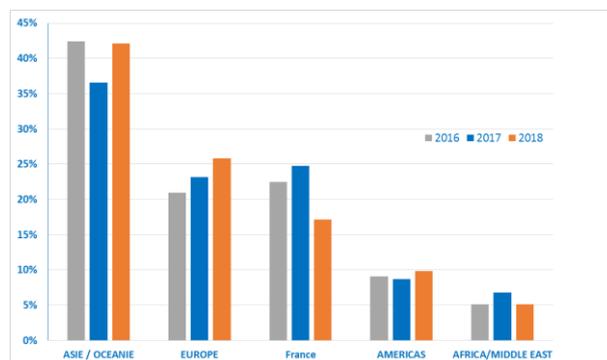
	2016	2017	2018
Chiffre d'affaires	76,6 M€	80,4 M€	91,6 M€
EBE	10,2 M€	9,3 M€	14,0 M€
<i>en % du CA</i>	<i>13,3%</i>	<i>11,5%</i>	<i>15,3%</i>
Résultat d'exploitation	8,4 M€	7,7 M€	11,9 M€
<i>en % du CA</i>	<i>11,0%</i>	<i>9,6%</i>	<i>13,0%</i>
Résultat net	7,7 M€	5,3 M€	9,5 M€
<i>en % du CA</i>	<i>10,0%</i>	<i>6,6%</i>	<i>10,4%</i>
CashFlow	9,2 M€	6,7 M€	10,5 M€
<i>Variation du Besoin en Fonds de Roulemen</i>	<i>-6,2 M€</i>	<i>-3,3 M€</i>	<i>-2,0</i>
Flux de trésorerie d'activité	3,0 M€	3,2 M€	8,5
Flux de trésorerie d'investissements	-5,6 M€	-1,2 M€	-3,4
Flux de trésorerie de financement	+2,6 M€	-3,0 M€	-0,2
Variation de trésorerie	-0,4 M€	-1,0 M€	4,9 M€
<i>Trésorerie nette</i>	<i>10,9 M€</i>	<i>9,8 M€</i>	<i>14,8 M€</i>

Les comptes consolidés au 31 décembre 2018, font apparaître un chiffre d'affaires de 91,6 millions d'Euros.

L'exercice 2018 se caractérise par l'excellente tenue de l'ensemble des sociétés du Groupe ENVEA avec des performances significatives sur l'Inde et la Chine, après un léger ralentissement constaté en 2017. Le chiffre d'affaires progresse de 14% (+12.8% à Taux de Change et Périmètre Constant (TCPC)).

L'acquisition de 100% de la société Mercury Instrument GmbH en Janvier 2018 a renforcé cette croissance et la présence du Groupe sur de nombreux marchés.

Les ventes en Chine progressent fortement devenant ainsi le premier marché d'ENVEA. D'autres pays asiatiques soutiennent cette croissance comme le Japon ou Taiwan compensant le recul de la Corée du Sud qui retrouve une activité « standard » après 3 années de forte augmentation liée à la réglementation locale. L'Inde réalise aussi un bel exercice associé à une importante commande sur le Bangladesh. Ainsi en 2018, L'Asie a représenté 42,1% de l'activité d'ENVEA (+31%).



La reprise constatée en Europe en 2017, se confirme en 2018 avec +26% (+15% à périmètre constant) soutenu par les marchés italien, allemand, autrichien et espagnol.

Devant l'Allemagne et le Royaume Uni, l'Italie est en 2018 le premier marché européen après la France.

Finalisant le pic d'activité lié au marché de renouvellement de ses clients industriels sur 2017, le chiffre d'affaires France retrouve un niveau comparable à 2016.

De ce fait, les ventes hors France ont représenté 82,9% des ventes ENVEA.

Les activités de services ont progressé de 7,6% (28,3% du CA) avec un développement toujours important sur l'Inde qui est le premier marché de vente de services après la France.

Les activités du Groupe se répartissent entre les solutions environnementales (44%), les solutions industrielles (45%) et les solutions process (11%)

En dépit d'effets de change globalement défavorables à l'Euro en 2018 (en particulier sur l'Inde -9,8% de la roupie), la marge brute du Groupe a progressé de +1,5% de part, entre autres, à un accroissement des ventes de service en Inde, de la montée en puissance des nouveaux produits et de l'effet relatif de Mercury Instruments.

Le résultat d'exploitation atteint 11,9 M€ (+56.8% par rapport à 2017 et 13,0% du CA) et le résultat net à 9,5 M€ (+80,0% par rapport à 2017 et 10,4% du CA).

Au niveau du groupe, la marge contributive nette des filiales aux résultats du groupe s'élève à 8 M€. Les filiales réalisent 60,9% des revenus et 67,2% de la marge contributive.

1.2. Situation de l'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires.

1.2.1 Situation de la société ENVEA France

	2017	2018
Endettement Net/Capitaux Propres	6.4%	4,5%
Endettement Net/Cash-Flow	-1 an	-1 an
Coût Moyen d'endettement	1,26%	1,12%

Le Besoin en Fonds de Roulement (net de dépréciation d'actif) de la société s'élevait au 31 décembre 2018 à 33,9 M€ contre 33,5 M€ au 31 décembre 2017, une augmentation liée à la croissance de l'activité.

La moyenne du crédit client hors Groupe progresse à 69j contre 52j en 2017, il est au total de 178j (-2j) avec les filiales. L'encours fournisseur s'est lui encore réduit à 48j (hors Groupe) contre 56j en 2017, le stock est stable à 94j de production.

Les capitaux propres de 60,1M€, ainsi que le Fonds de Roulement de 45,9M€ permettent à la Société d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement. Au surplus, les lignes de crédits court terme accordées par les banques de la Société permettraient d'accroître de plus de 10M€ les disponibilités supplémentaires.

La Société poursuit sa stratégie de croissance organique et externe en conservant comme objectif la pérennité de ses activités à long terme, mais aussi sa rentabilité. Les effectifs étaient de 234 personnes au 31/12/2018. La Société ne connaît pas de difficultés particulières de recrutement ou de compétences.

1.2.2. Situation du Groupe ENVEA

En dehors de la société ENVEA France, les autres sociétés du Groupe ne supportent aucun endettement financier à moyen ou long terme (hors opération intra-Groupe), la situation financière nette d'ENVEA ressort à **-3,9M€** avec un gearing négatif (Endettement Net/Capitaux Propres) de **-6%**.

Le Besoin en Fonds de Roulement (net de dépréciation d'actif) du Groupe s'élevait au 31 décembre 2018 à **38,9 M€** contre 36,9 M€ au 31 décembre 2017. L'intégration de Mercury Instruments explique l'essentiel de cette hausse (+1,2M€), le solde étant lié à la croissance de l'activité.

La moyenne du crédit client est de 113j. L'encours fournisseurs a de son côté progressé à 60j contre 62j en 2017. Les stocks représentaient 85j de production.

Les capitaux propres de **65,4M€**, ainsi que le Fonds de Roulement de **53,8M€** permettent à ENVEA d'assurer pleinement sa croissance et son fonctionnement.

L'évolution des activités, des résultats et de la situation financière de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires, est conforme aux prévisions budgétaires établies.

II. PRINCIPAUX RISQUES, INCERTITUDES ET DEVELOPPEMENTS

2.1. Développement commercial et risques de change

Présent sur de nombreuses zones, le Groupe travaille aujourd'hui dans 5 devises l'Euro, la Roupie indienne, le Yuan chinois, la Livre Sterling et le Dollar US.

En dehors des risques liés aux variations de change qui génèrent des aléas commerciaux (pression sur les prix) et/ou financiers (en particulier sur l'Inde où l'encours client en roupie est structurellement élevé), les risques géopolitiques restent les plus significatifs. Dans le même temps et à l'instar de la guerre commerciale actuelle entre la Chine et les USA, cela peut aussi représenter des opportunités. A court terme, il n'y a pas de risques identifiés, et le ralentissement économique global constaté actuellement sur la Chine ne semble pas affecter les investissements dans la protection de l'environnement.

Sur la zone « Amériques », l'activité du Groupe ne connaît pas d'importants développements ces dernières années et les évolutions politique, environnementale et économique ne laissent pas entrevoir de fortes croissances à court et moyen terme.

La confusion autour du Brexit ne permet pas de juger de l'évolution des affaires liées au marché britannique ou à la filiale ENVEA UK, mais n'amène pas le Groupe à envisager des conséquences négatives en dehors de nouvelles tracasseries administratives.

2.2. Développements stratégiques et activités de R&D

Le Groupe poursuit sa stratégie de développement organique et externe axée sur trois métiers que sont les solutions environnementales, les solutions pour les émissions industrielles et les solutions d'optimisation des process industriels. La structuration de l'ensemble des entités autour d'un même nom « ENVEA », le renforcement des structures transversales du Groupe et la mise en place d'outils communs (ERP, messagerie) sont en cours afin d'assurer un fonctionnement optimal et homogène d'ENVEA.

Le Groupe poursuit et renforce ses capacités de R&D (avec l'acquisition de Mercury entre autres) afin de maintenir son leadership et de développer ses avantages concurrentiels.

Les dépenses en recherche et développement représentaient 5,5M€ en 2018 réparties sur la France, ENVEA UK, TDL, SWR et Mercury au travers d'une équipe de 61 chercheurs, docteurs et ingénieurs (9,8% des effectifs du Groupe).

La Société n'envisage pas d'évolution négative de ses activités.

2.3. Utilisation des instruments financiers

La trésorerie excédentaire de la Société et de ses filiales amène celles-ci à placer les fonds disponibles uniquement sur des produits financiers de type SICAV, FCP ou comptes rémunérés.

2.4. Prévention des risques technologiques

Les sociétés du Groupe ont contracté les assurances nécessaires à la prise en charge des conséquences liées aux risques technologiques.

III. EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Comme le Groupe l'avait anticipé la zone Asie a connu un fort rebond en 2018, et ENVEA reste très confiant sur cette zone pour les années à venir, malgré les joutes commerciales avec les USA ou le risque de ralentissement économique actuel de la Chine. En particulier, le marché indien et ceux d'autres pays asiatiques (Japon, Malaisie...) laissent entrevoir des perspectives encourageantes. La diffusion de nouveaux produits du Groupe, apportant des avantages clients significatifs, permet aussi de consolider les positions d'ENVEA à travers le monde grâce à son réseau de distribution particulièrement structuré.

Par ailleurs, les marchés européens confirment leur reprise et la présence forte du Groupe en Europe (implanté dans 5 pays directement) permet d'en tirer un large profit.

En 2018, La filiale ENVEA Inc est parvenue à rééquilibrer sa situation, mais du fait des politiques environnementales restrictives aux USA, elle ne devrait pas connaître de développement significatif dans les 2 prochaines années.

Le Groupe ENVEA se renforce considérablement tant commercialement que financièrement, assurant un développement pérenne et rentable de ses activités.

L'effort de R&D se poursuit avec de nombreux programmes communs entre les différentes entités du Groupe catalysant les énergies et accélérant le processus de développement de nouveaux produits.

Bien entendu, la Société poursuit sa recherche de croissances externes sur des secteurs connexes mais aussi dans le cadre d'intégration verticale.

IV. EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA DATE DE CLOTURE.

Aucun évènement important n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

V. ACTIVITES DES FILIALES. SUCCURSALES

6.1. Italie : société Environnement Italia spa

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4.561 millions d'Euros faisant ressortir un bénéfice net de 56.734 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 55,4%
- Vente de services 44,6%

La filiale poursuit sa croissance avec +15,2% en 2018 et de bonnes perspectives pour 2019. Les effectifs progressent de 4 personnes pour atteindre 18 salariés.

6.2. USA : ENVEA Inc.

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 7,4 millions d'U.S.\$ (6,3 millions d'Euros au cours moyen de 1.181 \$ pour 1€) faisant ressortir un bénéfice de 95.473 U.S \$ (80.806 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 64,6%
- Vente de services 35,6%

Après plusieurs années de pertes, l'objectif fixé de retrouver la rentabilité en 2018 a été atteint après une réorganisation profonde de la filiale. Le marché US reste difficile avec des perspectives à moyen terme faibles. Malgré tout la structure allégée de la filiale devrait lui permettre de maintenir un niveau comparable pour les 2 prochaines années. L'effectif à fin 2018 était de 19 personnes.

6.3. Inde : Environnement India

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 1.0 milliards d'INR (12,8 millions d'Euros au taux moyen de 80,73 INR pour 1€) soit +35.4% par rapport à 2017 faisant ressortir un profit de 7,4 millions d'INR (91.600 Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 67,1%
- Vente de services 32,9%

Après une année 2017 en recul, la filiale a connu un fort rebond pour retrouver son niveau de 2016. L'accroissement des ventes de services a permis d'améliorer la marge brute de la filiale, compensant la baisse de la roupie par rapport à l'Euro (-9.8%) qui a généré une pression concurrentielle supplémentaire sur un marché déjà difficile. Mais la filiale est correctement structurée pour répondre à un marché exigeant. Elle employait 190 personnes à fin 2018

Le recouvrement des créances s'est amélioré par un suivi très rigoureux, mais il reste malgré tout structurellement élevé dans un pays où le financement bancaire des entreprises est très limité.

6.4. Chine : Environnement China (via Environnement Hong Kong Ltd)

La société a réalisé un chiffre d'affaires de 102,3 millions de CNY (13,1 millions € au taux moyen de 7,80 CNY pour 1€) faisant ressortir un bénéfice de 9,9 millions de CNY (1,3 millions d'Euros)

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 96,3%
- Vente de services 3,7%

Après une année 2017 en recul, la filiale a connu une forte progression en 2018 et profitable. Après 10 ans de présence directe sur la Chine, la filiale confirme sa solidité dans un marché où les variations de volume d'activité doivent pouvoir être absorbées rapidement.

L'exercice 2019 devrait se maintenir à un niveau comparable à 2019, sous réserve des incertitudes propres à ce marché.

Environnement Hong-Kong Ltd n'a aucune activité propre.

6.5. Royaume-Uni : ENVEA UK Ltd et TDL Ltd

La société a généré un chiffre d'affaires de 10,9 millions de GBP (12,2 millions d'Euros à £1,13 pour 1€) en hausse de 6% (7% à taux de change constant) faisant ressortir un profit de 1,2 millions de GBP (1,3 million d'Euros).

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 81,3%
- Vente de services 18,7%

La situation de la filiale reste forte sur la Zone Asie, se renforce en Europe, particulièrement en France et en Allemagne et réalise une belle année sur les US.

Dans un contexte de Brexit agité, la livre est restée stable. La filiale n'anticipe pas d'effet négatif lié à la sortie de l'UE et afin d'assurer son développement elle déménagera dans de nouveaux locaux en août 2019. Les prévisions pour cette année sont bonnes et tablent sur une croissance de ses activités, grâce entre autre à la dynamique du Groupe.

La filiale comptait 82 personnes (+17) fin 2018.

TDL Sensors Ltd filiale à 100% de ENVEA UK, a réalisé £379.121 (428.406 Euros) de chiffre d'affaires ayant généré un profit de £229.190 (258.984 Euros). Les revenus sont constitués de la vente de licences à ENVEA France qui assure la fabrication et la distribution des produits. ENVEA UK a repris la totalité des actifs de TDL au 1^{er} octobre 2018. La société TDL a été mise en sommeil.

6.6. Allemagne : SWR Engineering Messtechnik GmbH et Mercury Instruments GmbH

A) **La société SWR** a généré un chiffre d'affaires de 5,4 millions d'Euros et un profit de 121.226 Euros. Il faut noter que SWR a transféré la distribution de ses produits en France à ENVEA France au 1/01/2018.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 95,8%
- Vente de services 4,2%

SWR a renforcé sa présence en Asie (particulièrement sur la Chine) qui représente 25% des revenus contre 18% en 2017.

L'effectif de SWR était de 42 personnes au 31/12/2018.

B) **La société Mercury** a réalisé un chiffre d'affaires de 3,6 millions d'Euros et une perte de 513.906 Euros.

La répartition des activités est la suivante :

- Vente d'équipements 77,2%
- Vente de services 22,8%

Mercury a intégré ENVEA le 1er janvier 2018 et a déjà réalisé 18% de ses revenus avec le Groupe en 2018. Au 1^{er} janvier 2019, Mercury Instruments a absorbé sa filiale à 100% IMT GmbH générant un mali de fusion de 928.967€ comptabilisé en charge au 31/12/2018.

L'effectif de Mercury était de 19 personnes au 31/12/2018.

6.7. Succursales existantes.

La Société possède deux succursales, l'une ENVEA Deutschland basée en Allemagne à Francfort et l'autre Iséo en France à Bidart (64). Ces 2 succursales sont des établissements secondaires de la société ENVEA France et à ce titre sont intégrés dans les comptes de la Société. Il n'y a pas d'autres succursales sur le Groupe.

VII. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES.

Concernant ENVEA France :

a) en ce qui concerne le mode de présentation des comptes et les méthodes d'évaluation, les comptes ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur résultant des arrêtés du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

b) la Société a pour filiales et sociétés contrôlées les sociétés suivantes au 31 décembre 2018 :

- Environnement Italia Spa	100%
- ENVEA Inc	100%
- Environnement Hong Kong Ltd	100%
<i>(Holding sans activité, Mère à 100% d'Environnement SA China)</i>	
- Environnement India Pvt Ltd	100%
- ENVEA UK Ltd	100 %
- SWR Engineering Messtechnik GmbH	100 %
- Mercury Instruments GmbH	100 %

Etant rappelé que la société TDL Sensors Ltd est détenue à 100% par la société ENVEA UK Ltd

c) en application de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'au titre des trois exercices précédents, ont été distribués les dividendes suivants tous éligibles à l'abattement :

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015 : un dividende de 876.569 Euros, soit 0,55 Euro par action ; pour les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales en France, ce dividende étant éligible à l'abattement de 40 % (soit 0,22 € par action) conformément aux dispositions de l'article 158.3,2° du Code Général des Impôts.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2016 : un dividende de 957.005 Euros, soit 0,60 Euro par action ; pour les actionnaires personnes physiques résidentes fiscales en France, ce dividende étant éligible à l'abattement de 40 % (soit 0,24 € par action) conformément aux dispositions de l'article 158.3,2° du Code Général des Impôts.

- au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2017 : un dividende de 1.035.917 Euros, soit 0,65 Euro par action ; en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ont été soumises au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % a été applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option a du être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option a ouvert droit à abattement de 40% (soit 0,26 €) prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.

d) en application de l'article L.225-39 du Code de commerce, la liste et l'objet des conventions conclues par la Société à des conditions normales ont été communiqués par le Président du Conseil d'administration aux membres du Conseil et aux Commissaires aux comptes. Cette liste est tenue à la disposition des actionnaires au siège social.

e) en application de l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous indiquons ci-après les participations supérieures au vingtième, au dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote :

- Monsieur François Gourdon détient au 31 décembre 2018, une participation supérieure au cinquième du capital de la Société et au quart des droits de vote.

- Monsieur Christophe Chevillion détient au 31 décembre 2018, une participation supérieure au vingtième des droits de vote de la Société.

f) en application de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2018, les personnes visées à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier (membres du Conseil d'administration, hauts responsables, personnes étroitement liées) ont réalisé les opérations d'acquisition, de cession, de souscription ou d'échange de titres de la Société suivants :

DANIEL MOULENE, Administrateur	
Cession	312 actions
FRANCOIS GOURDON, Président	
Acquisition	1141 actions
DELPHINE GOURDON, personne liée	
Acquisition	991 actions
STEPHANE KEMPENAR, Directeur Financier	
Acquisition	222 actions

g) en application des dispositions de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que la Société a durant l'exercice 2018, acquis 100% des titres de la société de droit allemand Mercury Instruments GmbH. La Société n'a pas effectué d'autres prises de participation ou de contrôles.

h) Prêts interentreprises (article L 511-6, 3 bis du Code Monétaire et Financier).

- Néant -

VIII. AFFECTATION DES RESULTATS D'ENVEA

Les comptes sociaux de l'exercice 2018 se soldent par :

un bénéfice social qui s'élève à	5.230.101 €
compte tenu de la dotation à la réserve légale de (néant déjà constituée)	
compte tenu du report à nouveau bénéficiaire de	38.816.580 €
Le bénéfice distribuable s'établit à	44.046.681 €

En accord avec le Conseil d'Administration, nous vous proposons de verser un dividende annuel unitaire de **0,80 € par action**, et d'affecter le solde en report à nouveau.

Ce dividende sera détachable le 3 juillet 2019 et payable à compter du 5 juillet 2019 aux titulaires des actions nominatives ou à leurs représentants qualifiés, par chèque ou virement. Les actions qui seraient détenues par la Société elle-même à la date de détachement n'auront pas droit au dividende.

Il est rappelé en application de l'article 28, I-28° de la loi 2017-1837 du 30 décembre 2017, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30 % (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) sur les dividendes. Le taux unique de 12,8 % est applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus. En cas d'option pour le barème progressif, cette option ouvrira droit à abattement de 40% prévue à l'article 158, 2, 2° du Code Général des Impôts.

Il est également rappelé que, conformément à l'article 119 *bis* du Code général des impôts, le dividende distribué à des actionnaires fiscalement non domiciliés en France est soumis à une retenue à la source à un taux déterminé selon le pays de domiciliation fiscale de l'actionnaire.

IX. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DETENUES PAR LA SOCIETE..

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-211 du Code de Commerce nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2018,

- la Société a acquis 27.298 actions (1,71 % du capital), au prix moyen de 69,25 € par action (frais de négociation : néant) et a cédé 27.429 actions (1,72% du capital), au prix moyen de 70.17 € par action (frais de négociation : néant) pour être utilisées afin de favoriser la liquidité des titres de la Société.

- au 31 décembre 2018, le nombre d'actions inscrites au nom de la Société était de 3.695 actions pour une valeur nominale de 6 € par action et pour une valeur totale, au prix d'achat, de 124.279€. Ces 3.695 actions représentent à ce jour 0,23% du capital social.

X. INFORMATIONS SUR LES ACTIONS DETENUES PAR LES SALARIES DE LA SOCIETE.

Il est indiqué, conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de Commerce qu'au 31 décembre 2018, la Société compte 62 actionnaires salariés et retraités.

Le nombre d'actions de la Société détenues par les salariés de la Société dans le cadre d'un plan d'épargne d'entreprise s'élevait à 7.597 actions, ces actions ayant été attribuées aux salariés de la Société adhérents du plan d'épargne de l'entreprise, conformément aux dispositions de l'article L. 443-5 du Code du Travail suivant d'une part, décision de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 30 juin 2003 confirmée par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2004, et d'autre part par décision extraordinaire des actionnaires du 30 novembre 2005 et des Conseils d'Administration des 2 et 19 janvier 2006 et des Conseils d'Administration des 14 juin et 27 septembre 2007. Ces 7.597 actions représentent 0,48% du capital social.

XI. INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT.

En application des articles L.441-6-1, D.441-4 et A 441-2 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous :

(Hors Créances et Dettes des Filiales)	Art. D.441 I. 1) factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Art. D.441 I. 2) factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu							
	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)	0 jours	1 à 30j	31 à 60j	61 à 90j	91j et plus	Total (1j et plus)		
Nombre de factures concernées	1052						879	930						360
Montant total des factures concernées (TTC)	2 380 525	721 813	101 231	45 603	-	30 982	837 665	6 702 870	1 359 832	291 097	-	26 897	323 428	1 947 461
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	10%	3%	0%	0%	0%	3%								
Pourcentage du Chiffre d'Affaires de l'exercice (TTC)							15%	3%	1%	0%	1%	4%		
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées														
Nombre de factures														

Du fait de procédures spécifiques de règlement, internes au Groupe, les Filiales sont exclues de l'analyse

XII. DEMISSION D'OFFICE D'UN ADMINISTRATEUR. NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR.

En application des dispositions de l'article 13 relatives à la limite d'âge des administrateurs, Monsieur Thierry Chambolle est réputé démissionnaire à l'issue de l'assemblée.

Nous vous proposons de nommer en qualité d'Administrateur, Monsieur Claudio Lepore pour une durée de six ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice écoulé et tenue dans l'année au cours de laquelle expire le mandat, soit à l'issue de l'assemblée statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

XIII. JETONS DE PRESENCE.

Après avoir rappelé que l'assemblée générale des actionnaires en date du 15 juin 2006 avait fixé le montant global des jetons de présence à la somme de quatorze mille Eurors (14.000 €), nous vous proposons de porter ce montant global à la somme de vingt mille (20.000 €) jusqu'à une nouvelle décision de l'assemblée générale des actionnaires.

XIV. RENOUELEMENT DE L'AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE PROCEDER AU RACHAT D'ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE.

Nous vous rappelons que l'assemblée générale des actionnaires du 15 juin 2018 avait décidé de reconduire le programme de rachat d'actions en vigueur dans la Société, permettant de favoriser la liquidité des titres de la société.

Nous vous demandons de reconduire à nouveau ce programme et ses modalités.

Il vous est en conséquence demandé d'autoriser le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10% du nombre des actions composant le capital de la Société (maximum autorisé), soit un maximum de 159.765 actions.

Cette autorisation pourra être utilisée aux fins de :

- favoriser la liquidité des titres de la Société, dans le cadre d'un contrat de liquidité,
- disposer d'actions pour faire face aux obligations des plans de stock option et d'attribution d'actions gratuites en cours,
- disposer d'actions dans le cadre d'opérations de croissance externe,

L'acquisition et la cession de ces actions pourront être effectuées, dans le respect des règles édictées par l'Autorité des Marchés Financiers, sur le marché ou hors marché, à tout moment et par tous moyens y compris par transfert de blocs, par l'exercice de tout instrument financier, produit dérivé.

Le prix maximum d'achat ne pourra excéder 120 Euros par action, représentant un montant maximal d'achat de 19.171.800 Euros.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois.

XV. AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET DE REDUIRE LE CAPITAL SOCIAL PAR ANNULATION DES ACTIONS RACHETEES.

Dans le cadre des dispositions définies par l'article L. 225-209 du Code de Commerce, nous vous demandons d'autoriser le Conseil d'Administration à annuler, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10% du nombre total des actions composant le capital social de la Société existant à la date de l'opération, par période de 24 mois, tout ou partie des actions que la Société détient et qu'elle pourrait détenir, de réduire corrélativement le capital social et imputer la différence entre la valeur d'achat des titre annulés et leur valeur nominale sur les primes et réserves disponibles y compris sur la réserve légale.

Nous vous demandons également de donner tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour réaliser la présente autorisation, constater la réalisation de la ou des réductions de capital, modifier en conséquence les statuts, effectuer toutes formalités, remplir toutes déclarations, et faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

Cette autorisation est consentie pour une durée de dix-huit mois.

XVI. AUTORISATION A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX FINS DE PROCEDER A L'ATTRIBUTION GRATUITE D'ACTION AUX SALARIES DE LA SOCIETE EN VERTU DES ARTICLES L. 225-197-1 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE.

Dans le cadre de la poursuite de la philosophie existante de longue date dans l'entreprise de faire participer les salariés de la Société à son capital, les autorisations d'attribution de stock-options et d'action gratuites conférées précédemment ayant expiré, il est paru souhaitable de mettre en place un nouveau plan d'attribution gratuites d'actions.

Il vous est en conséquence demandé de, conformément aux articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce, autoriser le Conseil d'administration à procéder, en une ou plusieurs fois, au profit des

membres du personnel salarié de la Société et des sociétés visées à l'article L.225-197-2, I, 1° du Code de Commerce dont 10% au moins du capital ou des droits de vote sont détenues directement ou indirectement par la Société et aux dirigeants dans les conditions légales, des attributions gratuites d'actions à émettre, selon les modalités suivantes.

Le pourcentage maximal du capital social qui sera attribué dans les conditions définies ci-dessus, est fixé à 5 % du capital social à la date de la présente assemblée, soit 79.882 actions de 6 € de nominal chacune, étant précisé que le nombre total des actions attribuées gratuitement hors plan dit « démocratique », selon les modalités de calcul prévu par la loi dite « Loi Pacte », ne peut excéder 10% du capital social à la date de décision de leur attribution par le Conseil d'administration.

L'attribution de ces actions aux bénéficiaires sera définitive au terme d'une période d'acquisition fixée à un an.

La durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires, sachant que cette durée court à compter de l'attribution définitive des actions, est fixée à un an.

L'autorisation de procéder à une attribution gratuite d'actions à émettre est donnée pour une durée de trente-huit mois à compter de la date de l'assemblée.

Les actions attribuées seront des actions à émettre conformément à la délégation de compétence sur laquelle il vous est demandé de vous prononcer par une résolution séparée.

Il vous est demandé également de déléguer tous pouvoirs au Conseil d'administration pour fixer les autres conditions et modalités d'attribution de ces titres et notamment pour déterminer l'identité des bénéficiaires et, le cas échéant, les critères d'attribution des actions, le nombre d'actions attribué à chacun des bénéficiaires, ainsi que pour accomplir ou faire accomplir tous actes et formalités pouvant découler de la mise en œuvre de l'autorisation et modifier les statuts.

XVII. DELEGATION DE COMPETENCE A DONNER AU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'EFFET D'AUGMENTER LE CAPITAL SOCIAL EN APPLICATION DU PLAN D'ATTRIBUTION GRATUITE D' ACTIONS AUTORISE ET SUPPRESSION CORRELATIVE DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION DES ACTIONNAIRES.

En conséquence de l'autorisation qui précède, il vous est demandé de déléguer au Conseil d'Administration votre compétence pour décider, en une ou plusieurs fois, les augmentations de capital correspondantes par émission d'actions nouvelles à due concurrence, constater la réalisation des augmentations de capital, modifier les statuts, accomplir tous actes et formalités et faire tout ce qui sera nécessaire à cet effet.

Le montant nominal total des augmentations du capital social susceptibles d'être ainsi réalisées est fixé à 479.292 Euros.

Votre autorisation comportera, au profit des bénéficiaires de l'attribution des actions, renonciation expresse des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription aux actions qui seront émises au fur et à mesure des levées d'option.

Enfin, en application de l'article R 225-113 du Code de Commerce, nous vous indiquons toutes indications utiles sur la marche des affaires sociales depuis le début de l'exercice en cours.

Comme le Groupe l'avait anticipé la zone Asie a connu un fort rebond en 2018, et ENVEA reste très confiant sur cette zone pour les années à venir, malgré les joutes commerciales avec les USA ou le risque de ralentissement économique actuel de la Chine. En particulier, le marché indien et ceux d'autres pays

asiatiques (Japon, Malaisie...) laissent entrevoir des perspectives encourageantes. La diffusion de nouveaux produits du Groupe, apportant des avantages clients significatifs, permet aussi de consolider les positions d'ENVEA à travers le monde grâce à son réseau de distribution particulièrement structuré.

Par ailleurs, les marchés européens confirment leur reprise et la présence forte du Groupe en Europe (implanté dans 5 pays directement) permet d'en tirer un large profit.

En 2018, La filiale ENVEA Inc est parvenue à rééquilibrer sa situation, mais du fait des politiques environnementales restrictives aux USA, elle ne devrait pas connaître de développement significatif dans les 2 prochaines années.

Le Groupe ENVEA se renforce considérablement tant commercialement que financièrement, assurant un développement pérenne et rentable de ses activités.

L'effort de R&D se poursuit avec de nombreux programmes communs entre les différentes entités du Groupe catalysant les énergies et accélérant le processus de développement de nouveaux produits.

Bien entendu, la Société poursuit sa recherche de croissances externes sur des secteurs connexes mais aussi dans le cadre d'intégration verticale.

XVIII. MODIFICATION DE LA LIMITE D'ÂGE POUR L'EXERCICE DES FONCTIONS DE PRÉSIDENT ET DE DIRECTEUR GÉNÉRAL. MODIFICATION CORRELATIVE DES STATUTS

Nous vous proposons de modifier la limite d'âge prévue par les statuts de la Société pour l'exercice des fonctions de Président et de Directeur Général, cette limite d'âge étant actuellement fixée à 75 ans, pour la porter à 80 ans.

Nous vous demandons en conséquence de modifier l'article 15 des statuts.

XVI. DENOMINATION SOCIALE.

Nous vous proposons L de modifier la dénomination sociale de « envea » en « ENVEA ».

Nous vous demandons en conséquence de modifier l'article 3 des statuts.

Nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignerez en votant les résolutions soumises à votre approbation.

Le Conseil d'Administration

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

1° Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice :

1. Monsieur François GOURDON, Président

- Administrateur de la société ENVEA Inc, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT ITALIA spa, dont le siège social est à Via Allo Stadio n°65, 20038 SEREGNO (MI), Italie
- Gérant de la SCI DU BOIS PRIEUR, société civile immobilière au capital de 4.573,47€ dont le siège social est à Poissy 78300 – 111 boulevard Robespierre, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 412 325 094
- Gérant de la SCI PRINCESSE, société civile immobilière au capital de 15 244,90€, dont le siège social est à Villennes sur Seine 78670 – 215 avenue Briens, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 341 910 032
- Gérant de la SCI DE LA MUETTE, société civile immobilière au capital de 1 829.39€, dont le siège social est à Maisons Laffitte 78600 – 8, rue Pauline Kreuzscher, immatriculée au RCS de VERSAILLES sous le n° 437 969 348
- Administrateur de la société ENVEA UK LTD Headquarters, dont le siège social est situé Clearview Building, 60 Edison Road, St. Ives, Cambs, United Kingdom, PE27 3GH

2. Madame Evelyne GOURDON, Administratrice

Néant

3. Monsieur Daniel MOULENE, *Administrateur*

- Gérant de la société MOULENE S.A.R.L, au capital de 10 000€ dont le siège est à Villennes sur Seine, 388 Avenue des Bigochets.
- Président de la SAS LUMENEO Lab dont le siège social est à Villennes sur Seine, 432 avenue des Bigochets
- Gérant de la SCI de la Mer, Société Civile Immobilière, dont le siège social est à Villennes sur seine 78670, 388 avenue des Bigochets, immatriculée au RCS de Versailles sous le N° 503665317

4. Monsieur Christophe CHEVILLION, *Directeur Général et Administrateur*

- Président de la société ENVEA Inc, dont le siège social est à GENEVA – 60134 ILLINOIS – USA – 23-26, Kanneville Court
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT CHINA, dont le siège social est à Pékin – #1203, SECTION B, GOLDER PLAZA - N° 10 HUAYUAN DONGLU - HAIDIAN DISTRICT - BEIJING, CN 100191
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT SA INDIA PVT. LTD, dont le siège social est à Navi Mumbai, 400 705, C - 387, TTC Industrial Area, Pawane M.I.D.C., Pfizer Road, Turbhe
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT HONG KONG LIMITED, dont le siège social est à Hong Kong, Room 2701, 27/F, Tesbury Centre, 28 Queen's Road East, Wanchai, Hong Kong
- Administrateur de la société ENVIRONNEMENT ITALIA spa, dont le siège social est à Via Allo Stadio n°65, 20038 SEREGNO (MI), Italie
- Administrateur de la société ENVEA UK LTD Headquarters, dont le siège social est situé Clearview Building, 60 Edison Road, St. Ives, Cambs, United Kingdom, PE27 3GH
- Administrateur de la société TDL Sensors Limited, dont le siège social est situé 48 Grafton Street, Manchester, United Kingdom, M13 9XX
- Administrateur de la société SWR engineering Messtechnik GmbH dont le siège social est situé Gutedelstraße 31, 79418 Schliengen, Germany
- Administrateur de la société MERCURY Instruments GmbH Analytical Technologies dont le siège social est situé Liebigstrasse. 5, 85757, Karlsfeld, Germany

5. Monsieur Thierry CHAMBOLLE, *Administrateur*

Néant

2° Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une société et, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- NEANT -

3° Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2, et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

DATE DE L'AG	OBJET DE LA DELEGATION
15/06/18 (huitième résolution)	149.610 € (1,5% du capital) soit 24.935 actions pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, non encore utilisée au cours de l'exercice 2018
15/06/18 (dixième résolution)	143.784 € (1,5% du capital) soit 23.964 actions pour faire face à l'attribution gratuite d'actions, non encore utilisée au cours de l'exercice 2018

4° Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L. 225-51-1 :

Nous vous informons que la direction générale de la société est exercée par le Directeur Général.

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT SPECIAL (article L. 225-184 alinéa 1)

Informations communiquées en application des articles L.225-177 à L.225-186 (stock-option)

I. Options de souscription et d'achat consenties au cours de l'exercice 2018 par la Société, les sociétés liées ou les sociétés contrôlées par la Société aux mandataires sociaux et à chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'options consenties est le plus élevé.

Néant

II. Opérations réalisées au cours de l'exercice

- durant l'exercice 2018, ont été achetées ou souscrites par les mandataires sociaux de la Société :

Néant

- durant l'exercice 2018, ont été achetées ou souscrites par chacun des dix salariés de la Société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé,

Néant

Le Conseil d'administration

ENVEA

Siège social : 111, boulevard Robespierre
78300 Poissy

*Société Anonyme au capital social de 9.585.900 euros
divisé en 1.597.650 actions de 6 euros chacune
R.C.S. Versailles 313 997 223*

RAPPORT SPECIAL (article L. 225-197-4)

Informations communiquées en application des articles L.225-197-1 à L.225-197-3 (attribution gratuite d'actions)

I. Nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2018, la Société a arrêté, conformément aux autorisations données par l'assemblée générale du 15 juin 2018, les plans d'attribution gratuite d'actions suivants :

- un premier plan portant sur 24.935 actions selon décision du Conseil d'Administration du 15 juin 2018
- un second plan portant sur 21.360 actions selon décision du Conseil d'Administration du 1^{er} juillet 2018

1) Ont été attribuées aux mandataires sociaux :

- Monsieur Christophe Chevillion
 - premier plan 14.535 actions
 - second plan 40 actions

Il est précisé qu'en ce qui concerne le premier plan, en application de l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a fixé à 7.300 (soit plus de 50% des actions attribuées), le nombre d'actions que Monsieur Christophe Chevillion, Directeur Général, devra conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

De la même façon qu'en ce qui concerne le second plan, en application de l'article L. 225-197-1, II du Code de Commerce, le Conseil d'Administration a fixé à 20 (soit la moitié des actions attribuées), le nombre d'actions que Monsieur Christophe Chevillion, Directeur Général, devra conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions.

Il est en outre indiqué que conformément à la politique adoptée lors des deux plans mentionnés ci-dessus, le Conseil d'Administration a décidé que toutes les actions gratuites détenues par Monsieur Christophe Chevillion sont soumises à la même règle imposant à Monsieur Christophe Chevillion de conserver au nominatif jusqu'à la cessation de ses fonctions de Directeur Général, la moitié des actions gratuites attribuées.

2) Ont été attribuées à chacun des dix salariés non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé :

- premier plan

- Monsieur Stéphane Kempenar	2.000 actions
- Monsieur Serge Aflalo	1.000 actions
- Monsieur Rony Akiki	1.000 actions
- Monsieur Christophe Lamy	1.000 actions
- Monsieur Emmanuel Parmentier	1.000 actions
- Monsieur Thierry Tonnelier	1.000 actions
- Monsieur Malek Hattar	160 actions
- Monsieur Robert Holsworth	160 actions
- Madame Brigitte Inderst	160 actions
- Monsieur Prasad Krishnamurthy	160 actions
- Monsieur Claudio Lepore	160 actions
- Monsieur Jacques Mediavilla	160 actions
- Monsieur Emst Reich	160 actions
- Monsieur Jürgen Reinmann	160 actions
- Monsieur Narendra Arvind Sardesai	160 actions
- Monsieur Alfred Sauer	160 actions
- Monsieur Ralph Schmedt	160 actions
- Monsieur Christopher Shelley	160 actions
- Monsieur Xidong Yang	160 actions

- deuxième plan.

Tous les bénéficiaires ont bénéficié de l'attribution du même nombre d'actions soit 40 actions.

Il est précisé que l'attribution des actions aux bénéficiaires ne sera définitive qu'à l'expiration d'une période d'acquisition d'un an.

II. Au cours de l'exercice aucune action n'a été attribuée définitivement.

ENVEA SA
RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>Exercices Concernés</i>	2014	2015	2016	2017	2018
Nature des indications					
Capital en fin d'exercice					
Capital social	9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 585 900	9 585 900
Nombre d'actions Ordinaires Existantes	1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 597 650	1 597 650
Nombre d'actions à dividendes prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droit de souscription					
Opérations et Résultats de l'exercice					
Chiffre d'Affaires Hors Taxes	43 728 410	43 943 709	44 312 567	47 055 451	51 737 080
Résultat avant impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 472 599	7 942 604	7 498 445	9 356 016	9 732 639
Impôts sur les bénéfices	1 510 448	1 540 634	954 957	1 076 600	1 437 303
Participation des Salariés due au titre de l'exercice	286 470	393 431	212 405	242 348	310 617
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 687 354	5 183 236	5 181 019	7 308 371	5 230 101
Résultat distribué	788 633	869 826	876 360	957 005	1 035 917
Résultat par action					
Résultat après impôts, participations des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	3,55	3,76	3,96	5,03	5,00
Résultat après impôts, participations des salariés et dotations aux amortissements et provisions	2,93	3,24	3,24	4,57	3,27
Dividende attribué à chaque action	0,50	0,55	0,55	0,60	0,65
Personnel					
Effectif moyen des salariés pendant l'exercice	227	223	213	212	227
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 198 995	10 263 382	10 881 224	11 415 029	12 057 981
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvre sociales, etc.)	4 570 927	4 749 477	4 838 138	4 926 698	5 477 548

COMPTES CONSOLIDÉS ENVEA ET ANNEXES



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDÉ	2
COMPTE DE RÉSULTAT	3
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	4
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS.....	15
AU 31 DECEMBRE 2018	15
NOTE 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	16
NOTE 2. ÉCARTS D'ACQUISITION	16
NOTE 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS.....	17
NOTE 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS.....	18
NOTE 5. STOCKS.....	18
NOTE 6. CRÉANCES.....	19
NOTE 7. DETTES FINANCIÈRES.....	19
NOTE 8. DETTES D'EXPLOITATION	19
NOTE 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES.....	20
NOTE 10. RÉSULTAT FINANCIER.....	20
NOTE 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL.....	21
NOTE 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE	22
NOTE 13. PERSONNEL	22
NOTE 14. ANALYSE SECTORIELLE.....	23
NOTE 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.....	24
NOTE 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS.....	24
NOTE 17. PARTIES LIÉES.....	24
NOTE 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN.....	25
NOTE 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	25
NOTE 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE.....	26

BILAN CONSOLIDÉ

En Kilo Euros

ACTIF	Note	31/12/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	2	8 177	5 628
Immobilisations incorporelles	3/4	9 642	9 655
Immobilisations corporelles	3/4	5 213	5 393
Immobilisations financières	3/4	995	1 197
Actif immobilisé		24 027	21 873
Stocks	5	20 936	17 521
Clients et comptes rattachés	6	33 992	30 838
Autres créances et comptes de régularisation	6	5 355	4 880
Trésorerie et équivalents	TFT	14 784	9 841
Actif circulant		75 068	63 081
Total de l'actif		99 094	84 954

PASSIF	Note	31/12/2018	31/12/2017
Capital		9 586	9 586
Primes		4 222	4 222
Réserves consolidés		43 104	38 906
Ecart de conversion		-960	-803
Résultat part du groupe		9 496	5 276
Capitaux propres	1	65 448	57 187
Actions propres		-77	-90
Intérêts minoritaires			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	9	1 845	2 411
Emprunts et dettes financières	7	10 640	9 084
Fournisseurs et comptes rattachés	8	9 279	6 518
Autres dettes et comptes de régularisation	8	11 959	9 845
Total du passif		99 094	84 954

COMPTE DE RÉSULTAT

En Kilo Euros

	Note	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	14	91 592	80 397
Production stockée, immobilisée		-568	-554
Subventions d'exploitation		7	87
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 234	1 922
Autres produits		700	334
Achats & variations de stocks		-27 668	-26 363
Charges de personnel	13	-31 237	-28 358
Autres charges d'exploitation		-17 885	-15 235
Impôts et taxes		-1 065	-1 000
Dotations aux amortissements et aux provisions		-4 211	-3 484
Résultat d'exploitation		11 899	7 747
Charges et produits financiers	10	265	-1 262
Résultat courant des entreprises intégrées		12 164	6 485
Charges et produits exceptionnels	11	-280	99
Impôts sur les résultats	12	-2 388	-1 307
Résultat net des entreprises intégrées		9 496	5 276
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2		
Résultat net de l'ensemble consolidé		9 496	5 276
Intérêts minoritaires			
Résultat net (Part du groupe)		9 496	5 276
Résultat par action (en euros)		5,95	3,31
Résultat dilué par action (en euros)		5,95	3,31

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE

En Kilo Euros

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net des sociétés intégrées	9 496	5 276
- Amortissements et provisions (1)	941	1 340
- Variation des impôts différés	188	149
- Plus-values de cession d'actif	-50	-45
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	10 575	6 721
- Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	-1 992	-3 174
Flux net de trésorerie généré par l'activité	8 583	3 547
- Acquisitions d'immobilisations	-1 113	-1 187
- Cessions d'immobilisations	71	57
- Variation des immobilisations financières	159	-146
- Incidence des variations de périmètre (3)	-2 503	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-3 386	-1 276
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	-1 036	-957
- Variation des intêtets non versés		-62
- Emissions d'emprunts	3 581	548
- Remboursements emprunts	-2 759	-2 578
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-213	-3 049
Variation de la trésorerie	4 943	-1 037
Trésorerie d'ouverture	9 841	10 878
Trésorerie de clôture	14 784	9 841
- Incidence des variations de change	-41	-258
<hr/>		
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
(3) Prix d'achat des titres augmenté de la trésorerie acquise		
<hr/>		
Analyse de la trésorerie de clôture		
Valeurs mobilières de placement	5 322	2 715
Disponibilités	9 463	7 126
Découverts bancaires et équivalents		
Trésorerie nette	14 784	9 841

Précisions :

Les augmentations d'immobilisations issues du retraitement des contrats en crédit-bail sont exclues du poste d'acquisition d'immobilisations car elles sont sans effet sur la trésorerie.

Un détail de ces acquisitions est présenté en note 3.

PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes consolidés arrêtés au 31/12/2018 ont été établis conformément aux dispositions du règlement CRC n° 99-02 sur les comptes consolidés.

Sauf indication particulière, les données financières fournies sont exprimées en milliers d'euros.

● **Faits marquants de l'exercice**

La société Environnement SA a pris le nom d'Envea SA, adoptant le nom de la marque déposée « envea™ ».

Envea a procédé à l'acquisition de la société Mercury instruments GmbH, société allemande intervenant dans le domaine de la mesure du mercure.

A l'occasion de ses 40 ans, la société a mis en place un plan d'attribution gratuites pour l'ensemble de ses salariés.

● **Date de clôture des comptes**

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année, sauf les filiales indiennes clôturant au 31 mars mais établissant une situation au 31 décembre.

● **Capital**

Mouvements de l'exercice

Au 31 décembre 2018, le capital est composé de 1.597.650 actions de 6 euros de valeur nominale.

Les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;

	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	1 597 650	9 585 900
Augmentation de capital		
Position fin de l'exercice	1 597 650	9 585 900

Options de souscription

La dernière option, ouverte en 2008 pour 29 500 actions au prix de 17,32 €, s'est terminée au 17 décembre 2015.



Autres fonds propres

Les autres fonds propres correspondent à des avances conditionnées qui font l'objet d'un remboursement dans les conditions prévues au moment de leur attribution.

● Immobilisations incorporelles et corporelles

Immobilisations incorporelles :

Fonds commercial

Les fonds de commerce exploités ont été acquis pour 7.622 €, et reçus en apport pour 2.164.776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.

En 2007, Environnement SA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

Environnement SA acquis à effet du 1 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282 € ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité est assurée à Cournon d'Auvergne (63).

Nous appliquons la présomption de durée non limitée des fonds commerciaux. Un test de dépréciation annuel est réalisé selon la méthode DCF.

Le cabinet Ricol Lasteyrie a apprécié dans son rapport en date du 14 avril 2015 sur « L'allocation du prix d'acquisition des titres PCME Ltd » que la marque avait une valeur comprise entre K£2.046 et K£3.848 en fonction du WACC (weighted average cost of capital ou coût moyen pondéré du capital), compris entre 7.8% et 9.8% et du taux de redevance compris entre 2.5% et 3.5%

Le taux de redevance retenu en conformité avec les normes sectorielles du groupe est de 3%. Les valeurs de Marque et technologie en ressortent ainsi respectivement à K£2.814 et K£1.435

Le groupe a retenu les valeurs suivantes :

- Marque : K£ 2.800
- Technologie : K£ 1.420

Amortissements

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Frais de recherche et de développement	Linéaire	5 à 7 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 5 ans

Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Ce poste est constitué de constructions, de mobiliers, de matériels de bureau et informatiques et de matériels de transport.

Ces biens sont amortis, selon un mode linéaire ou dégressif et selon leur nature. Les durées d'utilité appliquées en 2018 sont les suivantes :

Types d'immobilisations	Durées d'amortissement	mode
Constructions	10 à 50 ans	Linéaire
Installations et agencements des constructions	10 à 20 ans	Linéaire
Matériel industriel	L 1 à 17 ans / D 8 ans	Linéaire / Dégressif
Agencements fixes, installations générales	L 8 à 9 ans / D 8 à 10 ans	Linéaire / Dégressif
Parc de prêt	4 à 8 ans	Linéaire
Matériel de transports	5 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans	Linéaire / Dégressif
Mobilier de bureau	4 à 10 ans	Linéaire

Il est précisé que le Groupe avait appliqué au 1^{er} janvier 2005 les dispositions prévues par le règlement CRC 2004-06 (comptabilisation par composants et dépréciation des actifs). Il a été opté pour la méthode prospective.

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

<i>Terrassement VRD (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Maçonnerie Béton Armé (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Dallage</i>	<i>20 ans</i>
<i>Charpente</i>	<i>50 ans</i>
<i>Étanchéité</i>	<i>15 ans</i>
<i>Bardage (structure)</i>	<i>50 ans</i>
<i>Serrurerie</i>	<i>25 ans</i>
<i>Menuiseries intérieures et Extérieures</i>	<i>15 ans</i>
<i>Electricité/Plomberie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Revêtements de Sols</i>	<i>10 ans</i>
<i>Peinture</i>	<i>10 ans</i>
<i>Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie</i>	<i>20 ans</i>
<i>Ascenseurs</i>	<i>15 ans</i>
<i>Chauffage</i>	<i>15 ans</i>

Immobilisations en location financement :

Le groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02 pour le traitement des contrats de location financement. Les biens financés par ce type de contrat sont inscrits à l'actif du bilan avec pour contrepartie un emprunt au passif.

Contrat de liquidité

Le groupe a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2018 :

Type	Montant en €
Espèces	59 340
Placements VMP	0
Actions propres (1 455 actions)	77 456
Total	136 796

Dépréciation sur immobilisations financières

- Sur titres immobilisés : Néant
- Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils soient maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

Titres de participation

Le coût d'acquisition des titres est égal au montant de la rémunération remise au vendeur majoré des coûts nets d'impôts directement imputables à l'acquisition et des ajustements de prix futurs mesurés de façon fiable et dont le versement est probable.

● Titres de participation non consolidés & valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque leur valeur d'utilité à la clôture de l'exercice est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

● Stocks, en-cours, produits finis, affaires « Global Service Évolutif »

Valorisation des encours et travaux en cours

Le stock de produits et travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande.

Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche.

Provisions pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les règles appliquées sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

● Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les créances dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

● Ecart de conversion

En matière de comptabilisation des écarts de conversion, le groupe applique la méthode préférentielle du règlement CRC n° 99-02

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture. Depuis le 1^{er} janvier 2017, le règlement ANC n°2015-05 prévoit que les écarts de conversion actifs et passifs sont enregistrés en fonction de leur nature, soit en résultat d'exploitation soit en résultat financier.

● Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les postes de l'actif net des sociétés étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change au 31 décembre. Les postes du compte de résultat sont convertis sur la base des cours de change moyens annuels. La différence de conversion sur l'actif net d'ouverture et sur le compte de résultat est inscrite dans les capitaux propres sous la rubrique écart de conversion.

Les cours utilisés au 31 décembre 2018 pour les filiales étrangères sont les suivants (contre valeur en euros):

Devise	Cours de clôture 31/12/2018	Cours moyen 2018
CNY	7,87510	7,80730
HKD	8,96750	9,25990
INR	79,72980	80,72770
USD	1,14500	1,18150
GBP	0,89453	0,88470

La part du groupe dans les pertes ou les profits de conversion, après déduction, s'il y a lieu, de l'effet fiscal y afférent, est comprise en écarts de conversion dans les capitaux propres, jusqu'à ce que les actifs ou passifs en devises étrangères auxquels ils se rapportent soient vendus ou liquidités.

● Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes.

Par prudence, les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

● Social

Engagements de retraite

En matière d'engagements de retraite, le Groupe applique la méthode préférentielle du règlement 99-02. Les engagements en matière de pension, de complément de retraite et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres du personnel sont évalués selon la méthode des unités de crédits projetés.

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 1,90 %
- taux d'évolution des rémunérations : 2 %
- taux de turnover retenu est estimé en fonction des statistiques de sorties propres à l'entreprise
- Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes et Femmes officielles.
- Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.
- Le taux de charges sociales retenues est de 45 % pour les cadres, 37,5 % pour les non cadres.
- conditions de départ en retraite: à l'initiative du salarié.

En 2018, un contrat d'assurance a été souscrit pour 500 k€.

● Disponibilité et divers

Valeur et mouvements des actions propres détenues comptabilisées en VMP

Le groupe détient 2 240 actions de ses propres actions, soit 0,14 % du Capital, affectées en totalité au plan d'options d'achat. Celles-ci figurent au bilan pour un montant de 41 K€ dans le poste Actions propres.

Aucune provision n'a été constituée sur ces actions propres.

● Analyse sectorielle

L'analyse sectorielle est limitée à une présentation du chiffre d'affaires par secteur géographique et par nature.

● Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges sociales au 31 décembre 2018.

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale car le groupe exerce un contrôle exclusif sur toutes ses filiales.

● Critères de consolidation

L'entrée dans le périmètre de consolidation d'une entreprise résulte en principe de sa prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Il n'y a pas de participation dont la contribution au chiffre d'affaires, au résultat d'exploitation, à l'endettement ou à la situation nette du groupe ne serait pas significative et qui en conséquence ne seraient pas consolidées.

● Première consolidation

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition. Les écarts d'acquisition négatifs sont présentés en provisions pour risques au bilan et sont repris en résultat sur une durée reflétant les objectifs fixés lors de l'acquisition.

● Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

● Calcul du résultat dilué

La méthode de calcul retenue pour le résultat dilué est la division du résultat de l'exercice par la totalité des actions de la société mère augmenté du nombre d'options consenties à la fin de l'exercice.

● Écart d'acquisition

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition constitue l'écart d'acquisition ; celui-ci est amorti entre 10 et 20 ans.

Le coût d'acquisition des titres correspond au prix d'acquisition majoré des frais d'acquisition nets d'impôt lorsque ceux-ci correspondent à des coûts externes, directement liés à l'acquisition et engagés avant l'acquisition.

Depuis le 1er janvier 2016, l'écart d'acquisition ne fait plus l'objet d'un amortissement systématique, seuls les écarts d'acquisition dont la durée d'utilisation est limitée restent amortissables. L'écart d'acquisition fait l'objet d'un test de dépréciation annuel et, le cas échéant, une dépréciation exceptionnelle est comptabilisée. Aucune reprise ultérieure n'est autorisée. Le groupe n'ayant pas d'écart d'acquisition dont la durée de vie serait limitée, n'amorti plus ses écarts d'acquisition depuis le 1er janvier 2016. A noter que les amortissements antérieurement constatés sont conservés à l'actif du bilan.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

AU 31 décembre 2018

Note 1. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En Kilo Euros

	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Ecart de conversion	Titres en autocontrôle	TOTAL
Situation nette au 31 décembre 2016	9 586	4 222	32 258	7 699	-645	-85	53 035
Distributions de dividendes			-957				-957
Affectation des réserves			7 699	-7 699			
Résultat				5 276			5 276
Variation des écarts de conversion			-89		-158		-247
Autres variations			-5				-5
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle						-6	-6
Situation nette au 31 décembre 2017	9 586	4 222	38 906	5 276	-803	-90	57 097
Distributions de dividendes			-1 036				-1 036
Variation de capital de l'entreprise consolidante							
Affectation des réserves			5 276	-5 276			
Résultat				9 496			9 496
Variation des écarts de conversion			-16		-157		-173
Acquisition ou cession de titres en autocontrôle						13	13
Autres variations			-26				-26
Situation nette au 31 décembre 2018	9 586	4 222	43 104	9 496	-960	-77	65 370

Note 2. ÉCARTS D'ACQUISITION

En Kilo Euros

ECART D'ACQUISITION POSITIF						
PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements cumulés 31/12/2017	Dotation exercice	Amortissements cumulés 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
Italie	03/10/2001	306	306		306	
CAIRPOL	30/06/2010	36	18		18	18
PCME	01/07/2014	1 935	145		145	1 790
CAIRPOL	31/12/2015	126				126
CAIRPOL	31/12/2016	53				53
SWR	01/07/2016	2 710				2 710
TDL	01/08/2016	931				931
MERCURY	01/01/2018	2 549				2 549
TOTAL		8 645	469		469	8 176
ECART D'ACQUISITION NEGATIF						
PARTICIPATIONS	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/2018	Amortissements cumulés 31/12/2017	Dotation exercice	Amortissements cumulés 31/12/2018	Valeur nette 31/12/2018
PCME US		16	16		16	0
TOTAL		16	16		16	

Note 3. IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

● Immobilisations incorporelles

En Kilo Euros

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	Variation périmètre	31/12/2018
Immobilisations Incorporelles							
Frais de recherche et développement	1 420	4					1 423
Concessions, brevets et droits similaires	1 382	265				9	1 656
Marque (1)	3 508						3 508
Technologie (1)	1 779						1 779
Fonds commercial	4 112						4 112
Autres immobilisations incorporelles	119						119
Immobilisations incorporelles brutes	12 320	268				9	12 598
Amortissements immobilisations incorporelles							
Frais de recherche et développement	1 254	89					1 344
Concessions, brevets et droits similaires	966	74					1 040
Technologie	445	127					572
Amortissements	2 665	291					2 956
Immobilisations Incorporelles nettes	9 655						9 642

Lors de l'acquisition de la société PCME, un écart d'évaluation a été constaté correspondant à la technologie pour 1 779 226 € en valeur brute et une valeur de marque pour 3 508 332 €.

La technologie est amortie sur 14 ans.

● Immobilisations corporelles

En Kilo Euros

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	Variation périmètre	31/12/2018
Immobilisations Corporelles							
Terrains	287						287
Constructions	4 973	99				9	5 081
Installations techniques	7 342	345	-1 640	35		2	6 083
Installations techniques en Crédit-Bail	4 293						4 293
Autres immobilisations corporelles	4 381	387	-56	-19		199	4 892
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	1 252				268		1 520
Immobilisations en cours		13					13
Immobilisations corporelles brutes	22 528	843	-1 695	16	268	210	22 169
Amortissement immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions	2 559	177					2 735
Installations techniques	5 880	492	-1 638	36		104	4 874
Installations techniques en Crédit-Bail	4 206	45					4 251
Autres immobilisations corporelles	3 557	410	-36	-13		21	3 939
Autres immobilisations corporelles en Credit Bail	933	224					1 157
Amortissements	17 135	1 347	-1 673	22		125	16 957
Immobilisations Corporelles nettes	5 393						5 213

● Immobilisations financières

En Kilo Euros

	31/12/2017	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Autres variations	Variation périmètre	31/12/2018
Immobilisations Financières							
Titres de participation	261						261
Prêts	32	1	-8				25
Autres immobilisations financières	933	8	-200	-20	13	5	739
Créances rattachées à des participations							
Immobilisations financières brutes	1 226	9	-208	-20	13	5	1 025
Provisions Immobilisations Financières							
Titres de participations							
Autres immobilisations financières	29						29
Provisions	29						29
Immobilisations Financières nettes	1 197						995

Note 4. SYNTHÈSE IMMOBILISATIONS

En Kilo Euros

	31/12/2018			31/12/2017		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Immobilisations incorporelles	12 598	-2 956	9 642	12 320	-2 665	9 655
Immobilisations corporelles	22 169	-16 957	5 213	22 528	-17 135	5 393
Immobilisations financières	1 025	-29	995	1 226	-29	1 197
Total	35 792	-19 942	15 850	36 074	-19 829	16 245

Note 5. STOCKS

En Kilo Euros

	31/12/2018			31/12/2017
	Brut	Dépréciation	Net	Net
Stocks matières premières	20 385	-2 301	18 084	15 019
Stocks et en cours de biens	1 833		1 833	1 284
Produits intermédiaires et finis	1 020		1 020	1 219
Total	23 237	-2 301	20 936	17 521

Note 6. CRÉANCES

En Kilo Euros

	Brut	31/12/2018 Dépréciation	Net	31/12/2017 Net
Créances clients	34 982	-990	33 992	30 838
Clients	34 982	-990	33 992	30 838
Avances, acomptes sur commande	1 231		1 231	750
Autres créances	3 118		3 118	3 065
Actifs d'impôts différés	500		500	639
Charges constatées d'avance	507		507	425
Autres créances	5 355		5 355	4 880
Créances d'exploitation	40 337	-990	39 347	35 718

Note 7. DETTES FINANCIÈRES

En Kilo Euros

	31/12/2018	31/12/2017
Emprunt auprès des établissements de crédit (1)	9 470	8 005
Intérêts des emprunts	20	17
Emprunts en crédit bail	361	324
Emprunts et dettes financières divers	790	738
Total	10 640	9 084

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice

	31/12/2018	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	9 470	2 532	6 387	551
Intérêts courus non échus sur emprunts	20	20		
Emprunts en crédit bail	361	195	166	
Emprunts et dettes financières divers	790	298	492	
Total	10 640	3 045	7 045	551

Note 8. DETTES D'EXPLOITATION

En Kilo Euros

	31/12/2018	31/12/2017
Dettes fournisseurs	9 279	6 518
Dettes fournisseurs	9 279	6 518
Avances, acomptes reçus / commandes	2 086	1 804
Dettes fiscales et sociales	7 642	5 844
Autres dettes	251	539
Produits constatés d'avance	1 981	1 658
Autres dettes	11 959	9 845
Total	21 238	16 363

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

Note 9. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En Kilo Euros

	31/12/2017	Dotation	Reprise	Autres	Variation de périmètre	31/12/2018
Provision pour impôt différés	104	49				154
Provisions pour risques	1 229	286	-445	-10	92	1 152
Provisions pour charges	1 077		-538			540
Total	2 411	335	-983	-10	92	1 845

Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats du groupe à la clôture, il a notamment été provisionné un licenciement pour 25 k€.

Les provisions pour risques sont principalement composées de provisions pour garanties clients déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires des douze derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du chiffre d'affaires mensuel « Vente de produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'une année. Le chiffre d'affaires du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, ainsi de suite.

Les provisions pour charges sont constituées de provisions pour gros entretien déterminées à partir du programme de travaux à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » ainsi que des provisions sur Stock-Options. Cette dernière est déterminée en vue d'être allouées aux plans de stock-options en cours. La provision constatée pour couvrir la différence de prix entre les titres à l'actif pour faire face à la souscription de stock-options (maintenus en PMP) et le montant des stocks options, en conformité avec l'avis du CNC N°2008-17 du 6 novembre 2008 a par ailleurs été constatée, la société se laissant le choix entre le rachat d'actions et l'augmentation de capital pour permettre les attributions ou souscriptions futures. Aucun plan de stock-options n'est ouvert au 31/12/2018.

Les provisions pour charges comprennent la provision pour indemnités de départ à la retraite pour 540 K€. La reprise de provision étant liée à la mise en place d'un contrat d'assurance.

Note 10. RÉSULTAT FINANCIER

En Kilo Euros

	31/12/2018	31/12/2017
- Produits financiers de participations	16	31
- Autres intérêts et produits assimilés	25	6
- Reprises sur provisions et transferts de charge	362	
- Différences positives de change	14	224
- Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	12	1
PRODUITS FINANCIERS	429	261
- Dotations aux provisions risques financiers	-1	-156
- Intérêts et charges assimilées	-144	-120
- Différences négatives de change	-18	-1 246
- Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-1
CHARGES FINANCIERES	-164	-1 523
RESULTAT FINANCIER	265	-1 262

Note 11. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

En Kilo Euros

	31/12/2018	31/12/2017
- Sur opération de gestion	56	80
- Sur opération en capital	72	81
PRODUITS EXCEPTIONNELS	128	161
- Sur opération de gestion	-315	-42
- Sur opération en capital	-85	-16
- Dotations aux provisions	-7	-4
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-408	-62
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-280	99

Note 12. FISCALITÉ DIFFÉRÉE

En Kilo Euros

	31/12/2018	31/12/2017
- Impôts exigibles	2 200	1 158
- Impôts différés	188	149
Total	2 388	1 307

Note 13. PERSONNEL

EFFECTIFS PAR FONCTION

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	189	181
Autres	426	318
Total	615	499

EFFECTIFS PAR SITE

Effectifs moyens de l'exercice	31/12/2018	31/12/2017
France	212	224
Allemagne	67	25
Belgique	2	2
Royaume-Unis	82	65
Italie	18	14
Inde	190	130
Etats Unis	19	19
Chine	25	20
Total	615	499

CHARGES DE PERSONNEL

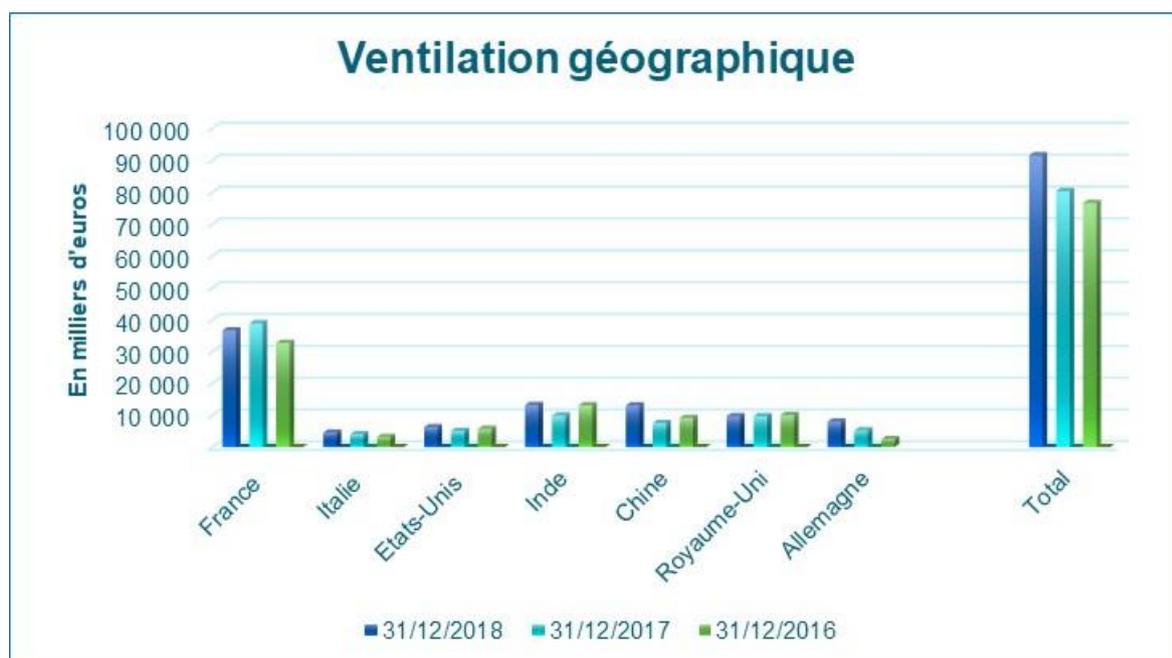
Charges de personnel	31/12/2018	31/12/2017
Salaires et participation	23 761	21 839
Charges sociales	7 476	6 519
Total	31 237	28 358

Note 14. ANALYSE SECTORIELLE

En Kilo Euros

Zones géographiques	31/12/2018	en %	31/12/2017	en %	31/12/2016	en %
France	36 633	40%	38 872	48%	32 748	43%
Italie	4 565	5%	4 008	5%	3 238	4%
Etats-Unis	6 293	7%	5 068	6%	5 756	8%
Inde	13 229	14%	9 890	12%	13 146	17%
Chine	13 106	14%	7 529	9%	9 161	12%
Royaume-Uni	9 747	11%	9 727	12%	10 079	13%
Allemagne	8 019	9%	5 302	7%	2 501	
Total	91 592	100%	80 397	100%	76 629	97%

Secteurs	31/12/2018	en %	31/12/2017	en %	31/12/2016	en %
Production vendue	75 297	82%	65 278	81%	62 653	82%
Prestations de services	16 295	18%	15 119	19%	13 976	18%
Total	91 592	100%	80 397	100%	76 629	100%



Note 15. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	PAYS	AUDIT 2018		AUDIT 2017	
		Monnaie Locale	Euro	Monnaie Locale	Euro
DIGIOVINE HNILO JORDAN + JOHNSON LTD. 184 Shuman Boulevard, Suite 200 Naperville, IL 60563	USA	22 000 USD	19 214 €	21 500 USD	18 776 €
Mazars 1608, Tower E1, Oriental Plaza, NO.1 East Chang An Ave. Beijing 100738, China	Chine	136 532 CNY	17 399 €	127 600 CNY	16 354 €
Studio Dell'Apa Garofalo Zonca Dottori Commercialisti Associati Via A. Locatelli 4 - 20124 Milano	Italie	20 956 €	20 956 €	20 981 €	20 981 €
Hasmukh Dedhia - Partner Khimji Kunverji & Co. – Mumbai Suite 52 Bombay Mutual Building Sir P M Road, Fort, Mumbai India 400001	Inde	1 000 000 INR	12 534 €	1 000 000 INR	13 091 €
Lovewell Blake LLP The Gables Old Market Street Thetford Norfolk IP24 2EN	Royaume-Uni	£26 300	29 401 €	£22 450	25 303 €
LOEBA Treuhand GmbH Wallbrunnstraße 24 D-79539 Lörrach	Allemagne	24 500 €	24 500 €	5 046 €	5 046 €
SARL AP ETLIN 33 av Pierre Brosolette 94000 CRETEIL	France	83 407 €	83 407 €	81 772 €	81 772 €
Philippe Cohen 75008 Paris Cabinet Christian Pradon 24/29 Avenue Georges V	France	22 326 €	22 326 €	21 888 €	21 888 €
TOTAL			229 737 €		203 211 €

Note 16. REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Les rémunérations allouées aux membres :

Des organes d'administration : 492 370 €

Des organes de direction : 644 017 €

Note 17. PARTIES LIEES

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	Avance permanente	Avance de 208 K€	Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5 % ; non rémunéré en 2018.
Envea Altech	Avance court terme	Avance de 250 k\$ Rmboursée en 2018	Avance non rémunérée en considération du délai de remboursement court

Note 18. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagement donnés		31/12/2018	31/12/2017
Cautions données	EUR	1 754 285	1 856 220
	INR	349 799 473	308 761 388
	XFO		
	USD	32 172	332 172
	CNY		

Note 19. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

La société Mercury a été acquise sur l'exercice.

● Exclusion du périmètre de consolidation

La société SWR Chine a été exclue du périmètre de consolidation en raison du caractère non significatif de ses comptes.

● Périmètre de l'exercice :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2018
Environnement SA	France	IG	Mère
Environnement Italia	Italie	IG	100%
Altech USA	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Environnement Chine	Chine	IG	100%
PCME	Royaume-Uni	IG	100%
SWR GMBH	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%
Mercury	Allemagne	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

● Périmètre de l'exercice antérieur :

Sociétés	Pays	Methode	% d'intérêt 31-déc-2017
Environnement SA	France	IG	Mère
Environnement Italia	Italie	IG	100%
Altech USA	USA	IG	100%
Environnement India	Inde	IG	100%
Environnement Hong Kong	Chine	IG	100%
Environnement Chine	Chine	IG	100%
PCME	Royaume-Uni	IG	100%
SWR GMBH	Allemagne	IG	100%
TDL LTD	Royaume-Uni	IG	100%

IG = Intégration Globale

IP = Intégration Proportionnelle

Note 20. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA PERIODE

Aucun évènement ni fait significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

COMPTES SOCIAUX ENVEA ET ANNEXES





Envea SA

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 (Bilan)

Sommaire

Bilan actif	3
Bilan passif	4
Compte de résultat	5
Annexe 2018	7

Envea SA

N° SIRET : 31399722300018

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/12/2018			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2017	
Capital souscrit non appelé						
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de développement	1 419 971	1 343 413	76 557	165 613
		Concessions, brevets et droits similaires	1 263 253	783 136	480 116	256 066
		Fonds commercial (1)	4 330 018		4 330 018	4 330 018
		Autres immobilisations incorporelles	116 489		116 489	116 489
		Immobilisations incorporelles en cours	12 942		12 942	
		TOTAL	7 142 675	2 126 550	5 016 125	4 868 187
	Immobilisations corporelles	Terrains	286 820		286 820	286 820
		Constructions	5 069 673	2 735 386	2 334 287	2 413 761
		Inst. techniques, mat. out. industriels	4 426 957	3 649 891	777 065	876 880
		Autres immobilisations corporelles	2 840 967	2 598 898	242 068	232 803
		Immobilisations en cours				
Avances et acomptes						
	TOTAL	12 624 418	8 984 176	3 640 242	3 810 265	
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations évaluées par équivalence					
	Autres participations	19 330 056		19 330 056	16 438 981	
	Créances rattachées à des participations	1 150 000		1 150 000	779 293	
	Titres immob. de l'activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	77 456		77 456	90 493	
	Prêts	20 353		20 353	28 437	
	Autres immobilisations financières	331 620	29 312	302 308	319 715	
	TOTAL	20 909 487	29 312	20 880 174	17 656 921	
Total de l'actif immobilisé		40 676 581	11 140 039	29 536 542	26 335 374	
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	13 330 728	1 564 885	11 765 843	10 479 654
		En cours de production de biens	584 421		584 421	531 130
		En cours de production de services				
		Produits intermédiaires et finis	806 583		806 583	1 219 071
		Marchandises				
		TOTAL	14 721 732	1 564 885	13 156 847	12 229 855
		Avances et acomptes versés sur commandes	653 324		653 324	406 215
	Créances ⁽³⁾	Clients et comptes rattachés	33 294 426	544 347	32 750 078	31 531 472
		Autres créances	1 771 026		1 771 026	1 993 591
		Capital souscrit et appelé, non versé				
	TOTAL	35 065 453	544 347	34 521 105	33 525 063	
Divers	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	4 644 255		4 644 255	2 041 012	
	Instruments de trésorerie					
	Disponibilités	3 164 285		3 164 285	3 921 999	
	TOTAL	7 808 540		7 808 540	5 963 011	
Charges constatées d'avance		341 244		341 244	244 743	
Total de l'actif circulant		58 590 294	2 109 232	56 481 061	52 368 890	
Frais d'émission d'emprunts à étaler						
Primes de remboursement des emprunts						
Écarts de conversion actif		2 950		2 950	48 056	
TOTAL DE L'ACTIF		99 269 826	13 249 272	86 020 554	78 752 321	
Renvois :				7 622	7 622	
(1) Dont droit au bail						
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières				1 157 183	1 156 758	
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)				582 439	538 213	
Clause de réserve de propriété	Immobilisations		Stocks		Créances clients	

Envea SA

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31/12/2018	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 9 585 900)	9 585 900	9 585 900
	Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 222 033	4 222 033
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	969 014	969 014
	Réserves statutaires	460 637	460 637
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	676 653	676 653
	Report à nouveau	38 816 580	32 544 127
Résultats antérieurs en instance d'affectation			
Résultat de la période (bénéfice ou perte)	5 230 101	7 308 371	
Situation nette avant répartition	59 960 921	55 766 737	
Subvention d'investissement			
Provisions réglementées	166 240	117 298	
Total	60 127 162	55 884 035	
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total			
Provisions	Provisions pour risques	406 208	373 501
	Provisions pour charges		
Total	406 208	373 501	
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	9 124 047	8 017 062
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 639 463	1 593 638
	Total	10 763 510	9 610 700
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)	1 105 378	1 050 452
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 799 088	5 078 195
	Dettes fiscales et sociales	5 215 291	4 542 166
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	1 214 912	828 783	
Instrument de trésorerie			
Total	12 229 292	10 449 145	
Produits constatés d'avance	1 217 334	1 275 727	
Total des dettes et des produits constatés d'avance	25 315 515	22 386 025	
Écarts de conversion passif	171 667	108 758	
TOTAL DU PASSIF	86 020 554	78 752 321	
Crédit-bail immobilier			
Crédit-bail mobilier			
Effets portés à l'escompte et non échus			
Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	8 391 554	7 120 798	
à moins d'un an	15 818 583	14 214 774	
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques			
(3) dont emprunts participatifs			

Envea SA

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens	8 329 078	31 859 320	40 188 398	36 045 109
	- Services	8 002 264	3 546 416	11 548 681	11 010 342
	Chiffre d'affaires net	16 331 343	35 405 736	51 737 080	47 055 451
	Production stockée			-359 197	-499 622
	production immobilisée			146 331	158 076
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
	Subventions d'exploitation			-412	86 851
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 642 307	1 757 113
	Autres produits			182 809	278 344
	Total			53 348 917	48 836 214
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			17 325 739	16 073 101
	Variation de stocks			-1 531 086	-1 556 010
	Autres achats et charges externes (3)			8 515 764	7 737 274
	Impôts, taxes et versements assimilés			987 962	929 707
	Salaires et traitements			12 057 981	11 415 029
	Charges sociales			5 477 548	4 926 698
	Dotations • sur immobilisations amortissements			749 796	788 657
	d'exploitation • sur actif circulant provisions			1 601 740	1 326 778
	Autres charges • pour risques et charges			403 082	370 375
	Total			46 242 284	42 462 391
	Résultat d'exploitation	A		7 106 633	6 373 823
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée		B		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		C		
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			30 325	2 262 254
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			20 592	5 787
	Reprises sur provisions, transferts de charges			48 056	17 153
	Différences positives de change			4 801	61 936
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			12 104	17 461
	Total			115 880	2 364 593
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				1 042
	Intérêts et charges assimilées (5)			144 467	138 261
	Différences négatives de change			6 330	4 642
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			50 374	21 491
	Total			201 172	165 438
	Résultat financier	D		-85 292	2 199 155
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		7 021 341	8 572 979

Envea SA

Périodes 01/01/2017 31/12/2017 Durées 12 mois
01/01/2018 31/12/2018 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	8 459	25 952
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	13 038	80 686
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total	21 497	106 639
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	7 711	2 850
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	675	49 449
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	56 429	52 299
	Total	64 816	52 299
Résultat exceptionnel		F	-43 318
Participation des salariés aux résultats		G	242 348
Impôt sur les bénéfices		H	1 076 600
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		5 230 101	7 308 371
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	12	25 107
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		42 017
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier	228 445	222 704
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

SA Envea

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2018

Table des matières

1	Faits caractéristiques de l'exercice	3
1.1	Événements principaux	3
1.2	Événements postérieurs à la clôture	3
1.3	Principes, règles et méthodes comptables	3
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	4
2.1	Actif immobilisé	4
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	5
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	6
2.1.3	Dépréciations de l'actif immobilisé	7
2.1.4	Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.	8
2.1.5	Informations relatives aux filiales et participations	9
2.1.6	Contrat de liquidité	10
2.1.7	Dépréciations sur immobilisations financières	11
2.1.8	Informations sur les actions propres	11
2.2	Actif circulant	11
2.2.1	État des stocks	11
2.2.2	Actif circulant / dépréciations	12
2.2.3	Produits à recevoir	13
2.2.4	Clients et reconnaissance du chiffre d'affaires	13
2.2.5	Disponibilités et divers	13
2.2.6	Comptes de régularisation	14
2.3	Capitaux propres	15
2.3.1	Capital social	15
2.3.2	Actions propres	15
2.3.3	Variation des capitaux propres	15
2.4	Passifs et provisions	17
2.4.1	Provisions	17
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	19
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	20
2.6	Compte de résultat	22
2.6.1	Ventilation du chiffre d'affaires	22
2.6.2	Production immobilisée	22
2.6.3	Autres produits	22
2.6.4	Autres charges	22
2.6.5	Personnel intérimaire	23
2.6.6	Évaluations dérogatoires	23
2.6.7	Résultat financier	23
2.6.8	Résultat exceptionnel	23
2.6.9	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	24
3	Informations relatives à la fiscalité	25
3.1.1	Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices	25

3.1.2	Impôt différé	25
3.1.3	Autres informations spécifiques	26
3.1.4	Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	26
4	Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché	27
5	Rémunération des dirigeants	28
6	Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	29
6.1	Engagements financiers donnés et reçus	29
6.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés	30
6.2	Engagements pris en matière de crédit-bail	31
6.3	Engagements pris en matière de location longue durée	32
7	Informations relatives à l'effectif	33

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

- La société Environnement SA a pris le nom d' Envea SA, adoptant le nom de la marque déposée : « [envea™](#) ».
- Envea a procédé à l'acquisition de la société Mercury instruments GmbH, société allemande intervenant dans le domaine de la mesure du mercure.
- A l'occasion de ses 40 ans, la société a mis en place un plan d'attribution gratuites pour l'ensemble de ses salariés.
- Aucun autre événement ni fait significatif n'est survenu au cours de l'exercice.

1.2 Evénements postérieurs à la clôture

- Aucun événement ni fait significatif n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

1.3 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2018-01 du 20 avril 2018 modifiant le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 et le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général concernant les changements de méthode, changements d'estimation et corrections d'erreurs.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

En conformité avec le règlement N° 2015-05 du 2 Juillet 2015 entrant en application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} Janvier 2017, les écarts de change sont comptabilisés en fonction de leur nature, en exploitation ou en financier.

(Cf. paragraphes 2.6.3, 2.6.4 et 2.6.7)

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises ou ristournes obtenus ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – TOTAL I	1 419 971	-	-	1 419 971
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – TOTAL II	5 444 903	277 802	-	5 722 705
Corporelles	Terrains	286 820	-	-	286 820
	Construction sur sol propre	2 026 454	3 665	-	2 030 120
	Construction sur sol d'autrui	1 002 850	84 262	-	1 087 112
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	1 943 308	9 135	-	1 952 442
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 816 220	241 234	1 630 497	4 426 958
	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 542 816	-	-	1 542 816
	Matériel de transport	3 434	23 023	968	25 489
	Matériel de bureau et mobilier informatique	1 182 697	96 755	6 789	1 272 662
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	13 804 597	458 075	1 638 253	12 624 419
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	17 218 275	3 641 075	379 294	20 480 056
	Autres titres immobilisés	90 493	1 881 895	1 894 932	77 456
	Prêts et autres immobilisations financières	377 465	1 995 117	2 020 608	351 974
	TOTAL IV	17 686 233	7 518 087	4 294 833	20 909 487
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	38 355 705	8 253 963	5 933 087	40 676 582

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I	1 254 358	89 056	-	1 343 414	
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II	742 328	40 808	-	783 137	
Terrains	-	-	-	-	
Constructions	Sur sol propre	531 736	73 126	-	604 862
	Sur sol d'autrui	657 989	28 897	-	686 887
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	1 369 125	74 513	-	1 443 638
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 939 340	341 049	1 630 497	3 649 892	
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	1 435 185	50 467	-	1 485 652
	Matériel de transport	1 078	4 201	288	4 991
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 059 878	55 166	6 789	1 108 256
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III	9 994 332	627 419	1 637 574	8 984 177	
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)	11 991 018	757 283	1 637 574	11 110 727	

2.1.2.1 Durées d'amortissement

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Fonds commercial	N/A	
Frais de recherche et développement	Linéaire (*)	5 ans
Logiciels et progiciels	Linéaire	1 à 10 ans
Constructions	Linéaire	4 à 50 ans
Agencements des constructions	Linéaire	5 à 20 ans
Matériel industriel	Linéaire / Dégressif	L. 1 à 17 ans / D. 8 ans
Installations fixes – Installations générales	Linéaire	L. 4 à 36 ans / D. 8 à 10 ans
Parc de prêt	Linéaire	4 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire / dégressif	1 à 10 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	2 à 11 ans

(*) Voir précisions en 2.1.4.1

Le détail des durées d'amortissement retenues pour les constructions est le suivant :

- Terrassement VRD (structure) 50 ans
- Maçonnerie Béton Armé (structure) 50 ans
- Dallage 20 ans
- Charpente 50 ans
- Etanchéité 15 ans
- Bardage (structure) 50 ans
- Serrurerie 25 ans
- Menuiseries intérieures et Extérieures 15 ans
- Electricité/Plomberie 20 ans
- Revêtements de Sols 10 ans
- Peinture 10 ans
- Cloisons/Faux Plafonds/Plâtrerie 20 ans
- Ascenseurs 15 ans
- Chauffage 15 ans

2.1.3 Dépréciations de l'actif immobilisé

Provisions pour dépréciation	Montant au début de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Incorporelles	-	-	-	-
Corporelles	-	-	-	-
Titres de participation	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	29 312	-	-	29 312
TOTAL	29 312	-	-	29 312

2.1.4 Précisions sur certains éléments de l'actif immobilisé.

2.1.4.1 Frais de développement

La société a pour politique de ne pas activer ses frais de Développement. Ces derniers sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Toutefois, suite à l'absorption de sa filiale Cairpol (TUP réalisée en 2016), Envea SA a repris dans ses comptes des frais de recherche pour 1 419 971 €, l'amortissement étant poursuivi selon les règles initialement définies conformément aux dispositions fiscales.

2.1.4.2 Fonds commercial

- Les fonds de commerce exploités à Poissy ont été acquis pour 7 622 €, et reçus en apport pour 2 164 776 €. Ces fonds ne sont pas dépréciés car ils font partie intégrante du fonds de commerce actuel de la société.
- En 2007, Envea SA a repris une activité exploitée à Francfort (Allemagne) et un établissement à Bidart (64).

Précédent exploitant	Date d'effet	Valeur de rachat
Becker	01/01/2007	438 000 €
Iseo (groupe Vinci)	01/10/2007	855 000 €

Ces fonds, acquis en 2007, ne sont pas dépréciés, aucune modification substantielle n'ayant été constatée au 31 décembre dans l'activité des sites repris.

- Envea SA a acquis à effet du 01 juillet 2012 un fonds de commerce auprès de la société OTI Industrie pour une valeur de 619 282€ ; les frais d'enregistrement ont été activés pour 27 810 €. L'activité, initialement assurée à Cournon d'Auvergne (63) a été transférée à la Roche Blanche (63).

2.1.4.3 Valeur des fonds de commerce

Appréciation de la valeur des fonds selon la méthode DCF

Nous appliquons la présomption de durée non limitée de notre fonds commercial, et ce y compris la part de mali technique lui étant affecté.

En l'absence d'amortissement un test de dépréciation annuel est réalisé.

2.1.5 Informations relatives aux filiales et participations

2.1.5.1 Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

Informations financières	Capitaux propres avant résultat de l'exercice	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeurs comptables des titres détenus	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice	Résultats du dernier exercice clos	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Filiales (+ 50%)						
Envea El Spa (Italie)	1 239 685 €	100 %	449 793 €	4 561 822 €	56 734 €	
Envea Altech (USA)	-681 575 \$	100 %	9 068 €	7 396 972 \$	95 472 \$	
Envea ESA India Pvt Ltd	110 292 018 INR	100 %	1 211 435 €	1 017 028 135 INR	7 446 224 INR	
Envea Hong Kong Ltd ⁽¹⁾	5 000 HKD	100 %	895 €	0	0	
Envea PCME Ltd	5 619 160 £	100 %	10 811 829 €	10 864 827 £	949 475 £	
Envea SWR GmbH	1 517 509 €	100%	3 955 960 €	5 474 171 €	121 226 €	
Envea Mercury GmbH	1 267 637 €	100%	2 891 075 €	3 643 302 €	-513 906 € ⁽⁴⁾	
Participations (10 à 50%)						
-						
Participations indirectes						
Envea China Ltd ⁽¹⁾	-2 844 129 CNY	100 %		13 104 807 CNY	9 916 455 CNY	
TDL Sensors Ltd ⁽²⁾	-229 193 £	100 %	743 886 €	75 000 £	229 489 £	
SWR TPC China GmbH ⁽³⁾	498 098 €	51 %	261 000 €			

Précisions :

⁽¹⁾ La société Envea Hong Kong est une sous holding détenant 100% des titres de la société Envea China Ltd.

⁽²⁾ La société TDL Sensors Ltd est détenue au travers de Envea PCME Ltd à hauteur de 100 %.

⁽³⁾ La société SWR TPC China GmbH est détenue au travers de Envea SWR GmbH à hauteur de 51%

⁽⁴⁾ Un mali de fusion a été comptabilisé en charges pour 929 K€ chez Mercury en 2018.

2.1.5.2 Créances immobilisées

- Créances rattachées à des participations
 - Mouvements principaux :
 - Remboursement Altech : - 379 294 €
 - Prêt consenti à SWR : 400 000 €
 - Prêt consenti à Mercury : 750 000 €
- Postes du bilan relatifs aux filiales et participations

	Montant concernant les entreprises	
	liées	avec lesquelles la Société a un lien de participation
Participations		19 330 056
Créances rattachées à des participations		1 150 000
Créances clients et comptes rattachés		17 510 707
Autres créances : Fournisseurs débiteurs		8 135
Autres créances : Comptes-courants		211 552
Dettes financières : Prêts consentis		838 432
Capital souscrit appelé, non versé		448
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		292 802
Clients, avances reçues		600 000
Autres dettes : Avoirs à établir		1 075 087
Charges financières		25 153
Produits financiers		29 053

2.1.6 Contrat de liquidité

La société Envea SA a confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité à une société de bourse. L'apport initial s'élève à 250 000€. Il se décompose de la manière suivante au 31/12/2018 :

Espèces	59 340
Placements VMP	0
Actions propres (1 455 actions)	77 456
TOTAL	136 796

Une moins-value nette de 38 269,76 € a été constatée sur l'exercice au titre de l'autocontrôle.

2.1.7 Dépréciations sur immobilisations financières

Sur autres immobilisations financières : 29 312 €. Les dépôts de garantie sur opérations d'une ancienneté supérieure à 2 ans sont dépréciés, sauf s'il est justifié qu'ils sont maintenus pour des affaires en cours de réalisation (en particulier pour des opérations à l'étranger).

2.1.8 Informations sur les actions propres

Outre 1 455 titres détenus en contrat de liquidité pour 77 456 € (Compte 277100 – Cf 2.1.6), Envea SA détient au 31/12/2018 : 2 240 actions propres comptabilisées en compte 502 pour une valeur de 41 013 €, soit un total de 3 695 actions propres représentant 0,23% du capital.

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et approvisionnements	13 330 728	1 564 885	11 765 843
En cours de production de biens	456 200		456 200
En cours de production de services	128 221		128 221
Produits intermédiaires et finis	806 583		806 583
TOTAL	14 721 732	1 564 885	13 156 847

2.2.1.1 Stocks de produits achetés

Les stocks de matières et fournitures sont évalués au prix d'achat moyen pondéré hors TVA.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires, majorés des frais d'approche évalués à 5,5%

Envea SA détient en stock de sécurité des pièces de rechange ; ces stocks étant constitués de pièces utilisées indifféremment dans la production d'équipements livrés par l'entreprise ou pour l'entretien des parcs installés par Envea SA chez ces clients dans le cadre de contrats GSE et ayant une rotation régulière inférieure à 12 mois, ces stocks sont comptabilisés en actifs circulant.

2.2.1.2 Stocks de produits en cours

Au 31/12/2018, le stock de produits en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande, pour 456 200 euros.

2.2.1.3 Stocks de travaux en cours

Le stock de travaux en cours comprend des stocks de matériels en cours de production, non affectés à une commande ; ils sont de 128 221 € au 31/12/2018.

2.2.1.4 Stocks de produits intermédiaires et finis

Les stocks de produits intermédiaires et finis comprennent :

- des matériels produits non affectés à une commande ;
- des matériels produits affectés à une commande dont le délai de production est supérieur à 12 mois.

Ces produits sont essentiellement destinés aux filiales et représentent 806 583 € au 31/12/2018.

2.2.1.5 Provision pour dépréciation des stocks

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé. Elle s'élève à 1 564 885 € au 31/12/2018.

Les règles appliquées pour les dépréciations de stocks sont les suivantes :

<i>Absence de rotation depuis plus de 1 an</i>	30 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 2 ans</i>	60 %
<i>Absence de rotation depuis plus de 3 ans</i>	90 %

2.2.2 Actif circulant / dépréciations

2.2.2.1 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	1 319 988	1 564 885	1 319 988	1 564 885
Créances	507 493	36 855	-	544 348
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 827 481	1 601 740	1 319 988	2 109 233

2.2.2.2 Provision pour dépréciation des créances

Les créances hors groupe dont l'antériorité est supérieure à 12 mois à la date de clôture font l'objet d'une provision de 50% de leur montant HT. Celles dont l'antériorité est supérieure à 24 mois, sont provisionnées à hauteur de 90%, puis à 100% au-delà de 36 mois. Cette provision est ajustée pour les risques spécifiques.

2.2.3 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	9 301 719
Autres créances	60 696
Intérêts courus	874
Total	9 363 289

2.2.4 Clients et reconnaissance du chiffre d'affaires

Pour l'ensemble des contrats hors SAV, Envea applique la méthode à l'avancement. Cette méthode contribue à rattacher à chaque exercice la marge réalisée au prorata des coûts directs engagés. Chaque commande client fait l'objet d'un suivi individualisé du devis à la livraison. Chaque fiche permet d'apprécier l'avancement par comparaison entre le budget et les coûts engagés à la clôture. Les coûts directs sont majorés d'un coefficient de frais généraux de 23%. Le coût direct majoré est rapporté au coût total prévisionnel afin de déterminer un coefficient d'avancement. Ce coefficient d'avancement est utilisé pour ajuster le chiffre d'affaires (Facture à établir ou Produit constaté d'avance) en fonction de la facturation déjà réalisée.

Les contrats « G.E.R », associant maintenance et fournitures de matériel selon un échancier convenu moyennant une redevance mensuelle sur la durée du contrat sont également suivis à l'avancement pour les fournitures de matériel.

La valorisation ne comprend pas les charges financières et les pièces détachées.

2.2.5 Disponibilités et divers

2.2.5.1 Différences d'évaluation sur valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 4 603 242 €, montant comptabilisé au 31/12. Les placements au 31/12 sont constitués exclusivement de Comptes à terme.

2.2.6 Comptes de régularisation

2.2.6.1 Charges constatées d'avance

Au 31 décembre 2018, les charges constatées d'avance s'élèvent à 341 244 € et concernent uniquement des charges d'exploitation.

2.2.6.2 Ecart de conversion actif

- Ecart de conversion actif : 2 950 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Fournisseurs	Clients	Créance immobilisée	Total
2 802	148		2 950

2.3 Capitaux propres

2.3.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice	Nombre d'actions	Valeur nominale	Valeur en capital
Position début de l'exercice / fin d'exercice	1 597 650	6	9 585 900

2.3.2 Actions propres

Cf 2.1.8

2.3.3 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	9 585 900	-	-	9 585 900
Réserves, primes et écarts	6 328 339	-	-	6 328 339
Report à nouveau	32 544 127	6 272 454	-	38 816 581
Résultat	7 308 371	5 230 102	7 308 371	5 230 102
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	117 299	48 942	-	166 241
Autres	-	-	-	-
TOTAL	55 884 036	11 551 498	7 308 371	60 127 163

2.3.3.1 Plans d'attribution d'actions gratuites

L'assemblée générale du 15 Juin 2018 a décidé l'ouverture d'un plan d'actions gratuites à l'ensemble du personnel du groupe pour 21 360 titres, ainsi qu'un plan ouvert aux cadres dirigeants pour 24 935 titres. L'attribution sera effective en Juillet 2019 ; la société procédera alors à une augmentation de capital par incorporation de réserves. Tenant compte des salariés présents à la clôture, ce plan représentera la création d'un maximum de 46 295 actions nouvelles.

La société a constitué au 31 décembre une provision à hauteur de 332 556 € pour le forfait social lié à cette attribution aux salariés en France. La provision a été calculée sur 30 475 actions attribuables aux salariés présents à la clôture sur la base d'un cours moyen de 54,56 € constaté sur le mois de Janvier 2019.

La société bénéficiera lors de l'attribution effective d'une réduction de la base de l'impôt société à hauteur de la valeur à l'attribution. Cette réduction s'appliquera ainsi à la clôture au 31/12/2019.

2.3.3.2 Autres capitaux propres

Evaluations fiscales dérogatoires

• Résultat de l'exercice	+	5 230 102
• Impôt sur les bénéfices à 33 ^{1/3} % et 28 % ⁽¹⁾	+	2 295 372
• Résultat avant impôt, après participation des salariés	=	7 525 474
• Variation des provisions réglementées		48 942
• Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires		7 574 416

⁽¹⁾ taux de droit commun applicables à l'exercice clos en France ; Le montant de l'impôt comprend l'impôt réglé pour les établissements en Allemagne et en Belgique

- La méthode utilisée pour le calcul des amortissements dérogatoires est la suivante :
Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés à l'actif et amortis en dérogatoire selon les préconisations fiscales sur 5 ans.

2.3.3.3 Provisions réglementées

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Amortissements dérogatoires	117 299	48 942	-	166 241
TOTAL	117 299	48 942	-	166 241

2.4 Passifs et provisions

2.4.1 Provisions

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice (C)
Provisions réglementées	117 299	48 942	-	166 241
Provisions pour risques	370 375	403 082	370 375	403 082
Provisions pour charges	3 126	-	-	3 126
TOTAL	490 800	452 025	370 375	572 450

2.4.1.1 Provisions pour risques et charges

L'entreprise comptabilise une provision pour risques et charges lorsqu'une charge devra être supportée ultérieurement.

La charge n'est pas définie mais des événements survenus ou en cours la rendent probable et permettent d'en évaluer le montant.

Les provisions sont dotées en fonction de leur nature en charge d'exploitation, charge financière ou charge exceptionnelle.

Sauf exception, les reprises sont effectuées dans la même nature.

Nature des Provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentation : Dotations de l'exercice	Diminution : Reprise de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour litiges	-	25 000	-	25 000
Provisions pour garanties données aux clients	322 319	375 132	322 319	375 132
Provisions pour pertes sur marchés à terme	-	-	-	-
Provisions pour amendes et pénalités	-	-	-	-
Provisions pour pertes de change	48 056	2 950	48 056	2 950
Provisions pour pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Provisions pour impôts (1)	-	-	-	-
Provisions pour renouvellement des immobilisations*	-	-	-	-
Provisions pour gros entretiens	-	-	-	-
Provisions pour charges sociales et fiscale sur congés à payer*	-	-	-	-
Autres provisions pour risques et charges	3 126	-	-	3 126
TOTAL	373 502	403 082	370 375	406 209

	Montant au début de l'exercice	Constitution par fonds propres	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Reprises par fonds propres	Montant à la fin de l'exercice
Provisions pour risques	370 375		403 082	370 376			403 082
Provisions pour charges	3 126						3 126
TOTAL	373 451		403 082	370 376			406 209

2.4.1.2 Evaluation des provisions pour risques et charges

- Les provisions pour litiges sont constatées selon l'appréciation des risques avec les avocats de l'entreprise en charge des dossiers en cours à la clôture ; une provision de 25 000 € a été constatée au 31/12/2018.
- Les provisions pour garantie clients sont déterminées à partir de données statistiques sur le chiffre d'affaires comptabilisé des 12 derniers mois. Cette provision est estimée à 1,5% du CA mensuel « Vente de Produits » pondéré, dans la mesure où cette garantie est d'une durée d'un an. Le CA du mois de janvier est ainsi retenu pour 1/12^{ème}, celui du mois de février pour 2/12^{ème}, et ainsi de suite. Elles s'élèvent à 375 132 € contre 322 319 € antérieurement.
- Les provisions pour pertes de changes sont constatées selon les dispositions légales à hauteur des écarts de conversion actif à la clôture. Elles s'élèvent à 2 950 € contre 48 056 € en 2017.
- Les provisions pour gros entretien sont déterminées à partir du programme de travaux d'entretien à réaliser sur les contrats « Global Service Evolution » (GSE). Elles sont nulles à la clôture.

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

2.4.2.1 Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20 048
Emprunts et dettes financières divers	7 396
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 081 065
Dettes fiscales et sociales	3 706 379
Autres dettes	1 098 688
Total	6 913 576

2.4.2.2 Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

Envea comptabilisant les affaires à l'avancement, sont comptabilisés en produits constatés d'avance les sommes facturées sur des prestations ou fournitures restant à assurer, en particulier les acomptes à la commande.

Ecarts de conversion passif

- Ecart de conversion passif : 171 667 €

Ces montants concernent les postes suivants :

Immo. financières	Dettes financières	Fournisseurs	Clients	Total
1 382	104 663	7 861	57 761	171 667

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	1 150 000	1 150 000	-	
	Prêts	20 354	7 184	13 170	
	Autres immobilisations financières	331 621	-	331 621	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	582 439	-	582 439	
	Autres créances clients	32 711 987	32 711 987	-	
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	19 353	19 353	-	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 592	17 592	-	
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	1 105 178	1 105 178	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	130 852	130 852	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	47 348	47 348	-
	Groupe et associés	211 552	211 552	-	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	239 152	239 152	-	
Charges constatées d'avance	341 244	341 244	-		
TOTAL		36 908 672	35 981 442	927 230	

Prêts Accordés en cours d'exercice	750 000
Remboursements obtenus en cours d'exercice	379 294

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	7 397	7 397	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	9 116 651	1 200 006	1 200 006	1 032 648
Emprunts et dettes financières divers		1 639 015	1 164 106	474 910	-
Fournisseurs et comptes rattachés		5 799 089	5 799 089	-	-
Personnel et comptes rattachés		2 300 690	2 300 690	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 202 478	2 202 478	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	325 619	325 619	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	397 076	397 076	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		448	448	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		1 204 341	1 204 341	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		-	-	-	-
Produits constatés d'avance		1 217 335	1 217 335	-	-
TOTAL		24 210 138	15 818 584	7 358 906	1 032 648

Emprunts souscrits en cours d'exercice	3 475 000
Emprunts remboursés en cours d'exercice	2 374 134
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	-

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :	8 329 079	31 859 320	40 188 399
— Biens			
— Services (*)	8 002 265	3 546 417	11 548 681
Chiffre d'affaires net	16 331 343	35 405 737	51 737 080

2.6.2 Production immobilisée

La production immobilisée correspond à l'activation de matériels fabriqués par l'entreprise pour le parc interne pour 146 331 €.

2.6.3 Autres produits

Ecarts de change exploitation	48 474
Produits divers	2 766
Avantages sociaux et remboursements	114 846
Remboursements formation continue	14 489
Indemnités d'assurances	2 223
Produits sur exercices antérieurs	12
	182 810

2.6.4 Autres charges

Ecarts de change exploitation	66 605
Frais de brevets et licences	577 724
Jetons de présence	9 000
Charges diverses	426
	653 755

2.6.5 Personnel intérimaire

Les autres charges et services extérieurs intègrent un montant de 834 572 € relatifs à du personnel intérimaire. Ce montant s'élevait à 726 559 € pour l'année 2017.

2.6.6 Evaluations dérogatoires

Les frais d'acquisition des titres sont comptabilisés en immobilisations et font l'objet d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans.

2.6.7 Résultat financier

	Intérêts des participations et dividendes	Int. des emprunts et participation, escomptes	Intérêts et revenus des placements	Provisions	Change
Charges	25 153	119 315	50 374		6 330
Produits	30 325		32 697	48 056	4 801
Résultat	5 172	-119 315	-17 677	48 056	-1 529
-85 293					

2.6.8 Résultat exceptionnel

	Divers	Dot°Provisions Amort. et amort. dérogatoires	Cessions et rebut d'immobilisations	Subventions rapportées au résultat
Charges	7 711	56 429	675	
Produits	8 414		13 083	
Résultat	703	-56 429	12 408	
-43 318				

2.6.9 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	Acofi	Cabinet Christian Pradon
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	83 407	22 326
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	83 407	22 326

3 Informations relatives à la fiscalité

3.1.1 Ventilation de l'Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel (et participation)
Résultat avant impôts	7 021 341	-43 318
Impôts : - au taux de 33 ¹ / ₃ %	2 285 996	-14 439
- Contribution complémentaire de 3 ¹ / ₃ %	49 782	
Impôts Allemagne	0	
Impôts Belgique	23 815	
Crédit d'impôts	-907 850	
Résultat après impôt et avant participation des salariés	5 569 598	-28 879
Participation des salariés	310 617	
Résultat après impôts	5 258 981	-28 879

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature en résultat courant et résultat exceptionnel.

3.1.2 Impôt différé

L'impôt payé d'avance au titre des charges non déductibles l'année de leur comptabilisation se compose comme suit :

Bases - Participation des salariés :	310 017
- Organic (C3S) :	50 270
- Effort construction :	48 334
- Perte de change :	2 950
- Forfait social sur AGA :	332 556
Taux d'imposition ⁽¹⁾	33 ¹ / ₃
Créance d'impôt différé	248 242

⁽¹⁾ Taux de droit commun applicable à l'exercice clos

3.1.3 Autres informations spécifiques

- Présentation des comptes fiscaux

En raison de la présence de deux établissements à l'étranger, les comptes fiscaux ont été arrêtés en excluant les actifs et passifs, ainsi que l'activité de ce site. Les actifs et passifs correspondant sont retraités dans les comptes fiscaux sur les lignes « charges d'avance » et « produits d'avance ».

- Crédits d'impôts :

L'entreprise a comptabilisé en 2018 et 2017 les crédits d'impôts suivants :

	2018	2017
Crédit d'impôt recherche	896 774	884 203
Crédit d'impôt mécénat	11 076	

3.1.4 Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 246 590 €.

- Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges sociales, 271 675 € provenant des salaires versés sur l'exercice et 25 085 € étant repris des provisions de l'exercice antérieur sur les congés payés et RTT.
- Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer (Dettes Fiscales) pour 271 675 € (pour la part du CICE utilisée pour réduire le solde d'IS à payer).

Ce « produit » correspond, pour la part imputée, au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'investissement, de formation, de prospection de nouveaux marchés.

4 Transactions significatives effectuées avec des parties liées et qui n'ont pas été conclues aux conditions normales de marché

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations
ESA Hong Kong	<i>Avance permanente</i>	<i>Avance de 208 K€</i>	<i>Avance consentie en considération des particularités locales. Rémunération 2017 à 0,5%; non rémunéré en 2018.</i>
Envea Altech	<i>Avance court terme</i>	<i>Avance de 250 K\$ Remboursée en 2018</i>	<i>Avance non rémunérée en considération du délai de remboursement court.</i>

5 Rémunération des dirigeants

- Rémunérations, charges sociales comprises, allouées aux membres :
 - des organes d'administration : 492 370 €
 - des organes de direction : 644 017 €

6 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

6.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	N	N-1
Engagements donnés		
Avals		
Cautionnements	1 754 285 € 32 172 \$ - 349 799 473 INR	1 856 220 € 332 172 \$ - 308 761 388 INR
Hypothèques		
Effets escomptés non échus		
Indemnités départ en retraite	Cf paragraphe ci-dessous	
Autres		
Engagements reçus		
Avals		
Cautions		
Autres		

6.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

	Engagement hors charges	Charges	Total engagement
Cadres	488 061	219 627	707 688
Non cadres	280 751	105 282	386 033
Total	768 812	324 909	1 093 721

Notre entité ne provisionne pas les engagements relatifs aux régimes suivants dont les principales caractéristiques pour notre entité sont précisées ci-après : Les régimes existants et leurs principales caractéristiques dans notre entité sont les suivants :

- Un régime d'indemnités de départ à la retraite en application de la convention collective

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et de leur base de détermination est la suivante à la date de clôture, comparée à l'exercice précédent :

- taux d'actualisation : 1,90 % / 1,80 %,
- taux d'augmentation annuel des salaires : 2% / 2%,
- Le taux de charges sociales retenues est de 45 % pour les cadres, 37,5 % pour les non cadres. Ces taux ont été revus sur la base des salaires 2019.
- Conditions de départ : à l'initiative du salarié.

Concernant la prise en compte du turnover, notre entité utilise le taux moyen de l'entreprise calculé sur les dernières années :

Le nombre de trimestres à cotiser est déterminé conformément à la loi Fillon en fonction de l'année de naissance du bénéficiaire.

Afin de faire face à ses obligations légales envers ses salariés partant à la retraite, Envea a souscrit en 2018 un contrat d'assurance IFC. Ce contrat a été abondé à hauteur de 500 000 € dans l'année (comptabilisé en charges externes). Ce contrat a pour objet de garantir, dans la limite de l'épargne constituée, le versement de prestations correspondant aux indemnités de fin de carrières dues aux salariés définies aux conditions particulières du contrat.

Tenant compte de l'assurance comptabilisée, le montant de notre engagement total non provisionné s'élève à 593 721 € au 31/12/2018 contre 1 077 371 € au 31/12/2017.

6.2 Engagements pris en matière de crédit-bail

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine				924 653	924 653
Amortissements :					
• Cumuls exercices antérieurs				361 072	361 072
• Dotation de l'exercice				223 244	223 244
TOTAL				584 316	584 316
Redevances payées :					
• Cumuls exercices antérieurs				366 775	366 775
• Exercices				259 653	259 653
TOTAL				601 388	601 388
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus	-	-	-	-	160 614
• A plus d'1 an et 5 ans au plus	-	-	-	-	106 939
• A plus de 5 ans	-	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-	267 553
Valeur résiduelle :					
• A 1 an au plus				3 743	3 743
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				58 878	58 878
• A plus de 5 ans					
TOTAL				62 621	62 621
Montant pris en charge dans l'exercice				228 445	228 445

6.3 Engagements pris en matière de location longue durée

	Terrains	Constructions	Installations matériels outillages	Autres	Total
Valeur d'origine (Contrats en cours)				500 905	500 905
Redevances payées : (*)					
• Cumuls exercices antérieurs				101 966	101 966
• Exercice				81 643	81 643
Total				183 601	183 601
Redevances restant à payer :					
• A 1 an au plus				37 796	37 796
• A plus d'1 an et 5 ans au plus				3 821	3 821
• A plus de 5 ans					
Total				41 617	41 617
Montant pris en charge dans l'exercice				81 643	81 643

(*) y compris contrats terminés en cours d'exercice

7 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	<i>Personnel mis à disposition</i>
Cadres et agents de maîtrises	100	
Employés et Techniciens	112	15
TOTAL	212	15

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES



A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

ENVEA

111, boulevard Robespierre
78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ENVEA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes et méthodes comptables

- les notes 2.1.4.2 et 2.1.4.3 de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables relatives aux fonds commerciaux ;
- la note 2.1.5.1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives aux titres de filiales et participations ;
- la note 2.2.1.5 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la dépréciation des stocks ;
- les notes 2.2.4 et 2.4.2.2 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des affaires à l'avancement.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir les risques relatifs :

- à la mise en œuvre des garanties clients telles que décrites dans la note 2.4.1.2 alinéa 2 de l'annexe ;
- Aux charges inhérentes aux plans d'attribution d'action gratuites telles que décrites dans la note 2.3.3.1 de l'annexe.

Nos travaux ont notamment consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir par sondages les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

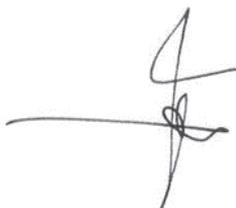
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris et Créteil, le 15 avril 2019

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention de location de locaux commerciaux

Concerne : la SCI BOIS PRIEUR dont votre Président, Monsieur François GOURDON est le gérant.

Autorisation du conseil d'administration : 29 octobre 2015.

Examen annuel des conventions par le conseil d'administration : 17 Octobre 2018.

ENVIRONNEMENT S.A. a signé un bail commercial avec la SCI BOIS PRIEUR pour des locaux situés au 111 boulevard Robespierre et 35/37 rue Jean Bouin à Poissy le 26 octobre 2006, pour une durée de neuf ans.

Par avenant du 19 octobre 2015, le bail a été renouvelé pour une durée de neuf ans à compter du 26 octobre 2015. Le nouveau loyer a été fixé à 498.000 € HT par an et le dépôt de garantie ajusté en conséquence.

Il est rappelé que le renouvellement de ce bail est justifié par la volonté de la Société de ne pas déménager ses locaux et par l'existence de locaux contigus appartenant à la Société dont l'aménagement et la rénovation sont programmés.

Le loyer total pour 2018 s'est élevé à 506.184,00 euros HT et le dépôt de garantie était de 126.545,94 euros au 31 décembre 2017.

Fait à Paris et Créteil, le 15 avril 2019

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN

A.P. ETLIN AUDIT

33, avenue Pierre Brossolette

94048 Créteil Cedex

Tél. : 33 (0) 1 41 78 50 00

mail : etlin@acofi.fr

Philippe COHEN

25, rue de l'Abbé Groult

75015 PARIS

Tél : 33 (0) 1 40 47 66 38

mail : pcohen@alexma-audit.fr

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS
COMMUNIQUEES DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L. 225-115 4° DU CODE DE
COMMERCE RELATIF AU MONTANT GLOBAL DES REMUNERATIONS VERSEES AUX
PERSONNES LES MIEUX REMUNEREES**

ENVEA

111, boulevard Robespierre

78300 POISSY

Aux actionnaires de la société ENVEA,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité de votre conseil d'administration. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1.722.795 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Fait à Paris et Créteil, le 15 avril 2019

Philippe COHEN
Commissaire aux Comptes



A.P. ETLIN AUDIT
Commissaire aux Comptes



Christine BUSSON



Alain-Philippe ETLIN